

DANS CE NUMÉRO :

**L'électrification du barrage d'Assouan - Pour une politique cotonnière - Le commerce extérieur de la Bulgarie
La situation économique des Pays-Bas au début de 1947.**

LA REVUE D'ÉGYPTE

XXIème ANNEE, No. 772
SAMEDI, 31 MAI 1947

ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

HEBDOMADAIRE D'INFORMATION SUR LA VIE ÉCONOMIQUE DE L'ÉGYPTE ET DE L'ÉTRANGER

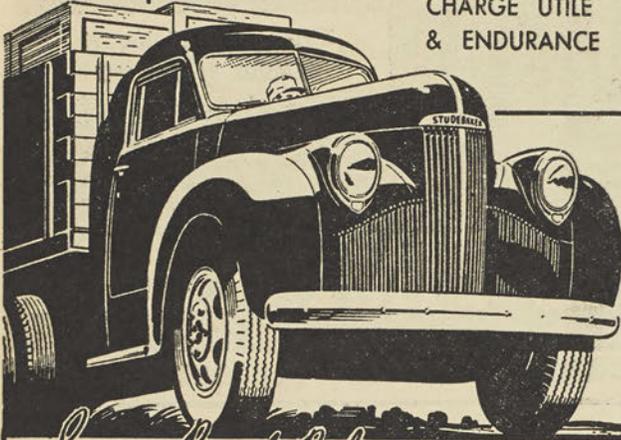
S O M M A I R E

	Pages
UN PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER EST ESSENTIEL AU DEVELOPPEMENT DE L'EGYPTE : par Charles Arcache	3
ACTUALITE LOCALE	4
LA POLITIQUE EN EGYPTE ET A L'ETRANGER	6
L'ELECTRIFICATION DU BARRAGE D'ASSOUAN	7
POUR UNE POLITIQUE COTONNIERE	8
MISES EN RAPPORT	9
NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT	10
QUEL EST LA ROLE DE LA BANQUE INTERNATIONALE ?	12
PAGE ITALIENNE	13
LA SITUATION ECONOMIQUE DES PAYS-BAS AU DEBUT DE 1947	14
SOCIETE ANONYME DU BEHERA : rapport et bilan	18
TEXTES OFFICIELS — LES ASSEMBLEES GENERALES	20
MOUVEMENT MARITIME	21
LA SEMAINE COTONNIERE	22
CES DAMES DE LA CORBEILLE	23
LA BOURSE DES VALEURS	24
LES BOURSES ETRANGERES	26
LES MARCHES DE GROS	27

Nouvelles économiques et financières de l'étranger.
Nouvelles sociétés

STUDEBAKER

PREMIER *en* ECONOMIE
CHARGE UTILE
& ENDURANCE



Service & Pièces de Rechange

E. A. S. T. COMPANY
EASTERN AUTOMOBILES SUPPLIES & TRANSPORT CO. S.A.E.
1, AVENUE MALIKA NAZLI, LE CAIRE
48, AVENUE FOUAD IER., ALEXANDRIE

R.C. 4860

12-22 A.J.M.

L'oignon égyptien deshydraté

CONSERVE TOUTE SA SAVEUR
ET TOUTES SES VITAMINES

Il s'impose rapidement sur le marché local
aussi bien que sur les marchés étrangers

Produit de la

"DRYCO"

Dehydration Company
of Egypt S.A.E.

*Acquérir une parcelle de terrain au
lotissement Sadate sur la route
du Vieux - Caïre*

**C'EST FAIRE ACTE DE PRÉVOYANCE
TERRAINS A PLUS VALEUR CERTAINE.**

S'adresser

**à l'ANGLO BELGIAN Co.
OF EGYPT Ltd.**

62a, RUE CHERIF PACHA, (Immobilia) LE CAIRE



UN PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER EST ESSENTIEL AU DEVELOPPEMENT DE L'EGYPTE

Pourquoi ne pas consulter à ce sujet le Conseil Economique ?

Tout autant qu'une politique stable et harmonieuse dans le domaine de la politique pure, il faut à l'Egypte un programme économique et financier qui lui permette de se développer, d'augmenter sa richesse et d'élever le niveau de vie de sa population.

Pour atteindre ce but, une action gouvernementale est nécessaire, essentielle même. Les ministères des Finances, du Commerce, des Communications, des Travaux Publics, des Affaires Sociales, de l'Agriculture et même celui de l'Hygiène Publique se doivent de collaborer avec l'entreprise privée, encourager cette dernière, contribuer à son développement.

Ce ne sont pas là des mots ronflants et gratuits comme ceux que l'on prononce dans des réunions électorales. L'Egypte a besoin de s'étendre économiquement, car sa population augmente sans cesse.

En quarante ans, cette population a passé de 11 à 20 millions d'habitants. Tout porte à croire qu'en 1987, si la progression actuelle se maintenait, l'Egypte compterait 40 millions d'hommes. Pour éviter une terrible crise économique, pour éviter le paupérisme et la faim, il faut d'ores et déjà procéder au développement de toutes les ressources du pays.

La terre égyptienne est malheureusement limitée par des frontières désertiques. Mais il reste encore des millions de feddans de terres cultivables qui sont en friche parce qu'elles ne reçoivent pas assez d'eau ou parce que l'on ne s'est pas donné la peine de les améliorer. Le gouvernement est propriétaire de centaines de milliers de feddans qui ne rapportent rien. On parle depuis des années, dans les milieux gouvernementaux, d'une distribution de ces terrains de culture parmi les petits paysans, les diplômés des Facultés agricoles, etc. Mais cette distribution est faite au compte-goutte ou n'est pas faite du tout. Et le gouvernement est toujours propriétaire de terres incultes qui sont une charge plutôt qu'un actif pour l'économie égyptienne.

Mais comme nous le disions, à moins de trouver une méthode qui rende le désert fertile, la terre d'Egypte est relativement limitée. Même si tous les feddans présentement en friche étaient mis sous culture, ils ne suffiraient pas à assurer un niveau de vie moyen à toute la population, à cette population qui progresse sans cesse.

C'est donc vers l'industrie que nous devons nous tourner. Et l'industrie nous offre un champ d'action aussi vaste que varié. Le sous-sol égyptien contient des richesses que nous ignorons. Nous savons qu'il y existe des nappes de pétrole sur la côte de la Mer Rouge et un riche minerai de fer à Assouan. Les mines d'El Soukkari laissent espérer de l'or. Il s'agit donc de se mettre à la recherche de ces richesses. Et dans ce domaine l'action et les crédits gouvernementaux s'imposent. Une partie de la réserve devrait servir aux recherches minérales.

D'autre part, nous avons déjà de nombreuses industries viables qui tirent leurs matières premières du pays, comme les filatures, les sucreries, le papier, les huileries et les savonneries, le ciment, les industries agricoles, etc., etc.

Ces industries doivent pouvoir non seulement vivre, mais prospérer, car elles peuvent compter sur une main-d'œuvre bien meilleur marché qu'à l'étranger. Mais pour cela, une certaine protection gouvernementale est essentielle, du moins pendant certaines périodes.

Ainsi, à un moment donné, ces derniers mois, on importa d'énormes quantités de papier et de carton. Les im-

portateurs — pour la plupart des spéculateurs n'ayant aucune connaissance du marché local — durent les vendre à vil prix. Les fabriques locales de papier et de carton durement touchées. Aujourd'hui que ces stocks ont été épuisés et que les spéculateurs ont appris leur leçon, l'industrie du papier retrouve un terrain assaini. Mais si le gouvernement avait canalisé les importations, s'il avait pris des mesures pour éviter cette sorte de "dumping," l'industrie locale n'aurait pas eu à souffrir. Il en fut de même d'ailleurs pour les filatures. Des importations massives vendues à perte portèrent atteinte à la production locale. On trouvait sur place des tissus américains à meilleur marché qu'à New-York.

Nous ne plaidons pas pour une protection à outrance qui n'aurait d'autre résultat qu'une majoration abusive du coût de la vie. Mais nous estimons que des mesures doivent être prises, dans certaines circonstances exceptionnelles, pour éviter à l'industrie égyptienne une concurrence sans fondements économiques, surtout que cette industrie procure du travail à des dizaines de milliers d'ouvriers et d'employés qui seraient réduits au chômage si par suite de mévente, les usines devaient réduire leur production ou fermer leurs portes.

Nous avons dit au début de cette étude que l'Egypte ne peut plus compter sur son sol pour assurer ses besoins. L'industrie doit aller de pair avec l'agriculture. Or, il ne faut pas seulement protéger l'industrie locale, il faut aussi l'encourager. A notre sens, toutes les machines nouvelles destinées à la production industrielle ne devraient pas payer des droits de douane. D'autre part, pendant qu'il est encore temps, il faudrait aider l'industrie locale à trouver des marchés étrangers pour le surplus de sa production.

Prenons le cas des sucreries, en temps normal, cette industrie ne peut faire la concurrence aux immenses raffineries de Java, du Cuba et d'autres pays. Mais aujourd'hui par suite de la guerre, elle est en mesure d'exporter, surtout dans les pays voisins. Or, au lieu de l'encourager, le gouvernement impose de fortes taxes à l'exportation. Et du coup, d'intéressants marchés étrangers se trouvent fermés devant une des grandes industries du pays.

C'est là une politique contraire aux intérêts bien compris de l'Egypte. Le gouvernement n'est pas une machine à encaisser des droits.

Il a une mission bien plus élevée, bien plus importante à accomplir. Cette mission est d'assurer le bien-être et d'améliorer le standard de vie de 20 millions d'Egyptiens aujourd'hui, de trente ou quarante millions dans une décennie ou deux.

Sa politique économique doit donc être basée sur l'important rôle qu'il est appelé à jouer.

Dans le temps, le ministre des Finances consultait le Conseil Economique avant de prendre n'importe quelle décision importante. Ce Conseil composé de hauts fonctionnaires, d'hommes d'affaires et de techniciens extra-gouvernementaux donnait au gouvernement, à titre purement consultatif de précieux conseils.

Pourquoi a-t-on cessé de réunir le Conseil Economique ?

Pourquoi ne pas le charger d'établir une politique économique harmonieuse destinée à assurer, durant de nombreuses années, la prospérité de l'Egypte ?

C'est la question que nous posons à tous les ministres compétents.

CHARLES ARCACHE



Actualité

ECONOMIE

AUTOUR DES CRÉDITS STERLING

On croit savoir que la Grande-Bretagne essaierait d'arriver à un accord provisoire dont la durée serait de quatre ou cinq ans. Elle avancerait pour argument à sa thèse, que le surplus de rentrées résultant de facteurs économiques internes n'a aucun rapport avec le surplus résultant de facteurs économiques externes; et qu'en définitive elle ne peut s'acquitter qu'à concurrence de la valeur de sa production.

Cependant les britanniques espèrent fermement aboutir à un accord provisoire raisonnable avec l'Egypte.

Par ailleurs, comme les négociations sont fixées pour le mercredi 4 juin, et qu'elles auront lieu à White Hall, il est prévu qu'une réunion se tiendra au préalable, soit lundi prochain par les membres de la délégation égyptienne présidée par S.E. Abdel Fattah Amr pacha, et ce pour entreprendre l'examen de certaines questions préliminaires.

LES POURPARLERS DURERONT 2 OU 3 SEMAINES

Les pourparlers ne dureront pas plus de deux ou trois semaines.

Cependant, l'on s'attend à ce que les négociateurs rencontrent leur premier obstacle (soit la réduction des dettes sterling) dès les premières phases des pourparlers.

Par ailleurs, une dépêche Reuter annonce que des dirigeants du trésor britannique à Londres ont démenti catégoriquement que la Grande-Bretagne essayait de différer, à une date ultérieure au 15 juillet, la convertibilité de la sterling dans le monde entier.

La Grande-Bretagne a déjà accordé la convertibilité à ses principaux fournisseurs, notamment à l'Argentine depuis septembre dernier — écrit Sydney Gampell, correspondant financier de Reuter.

Contrairement à l'impression que l'on éprouve à l'étranger, le dernier délai du 15 juillet pour la convertibilité n'est pas considéré à Londres, comme pouvant aggraver la situation du dollar.

C'est avec les plus importants détenteurs de crédits en livres sterling, particulièrement avec les Indes et l'Egypte, que des accords sur la convertibilité doivent encore être conclus. Ces deux pays ont des balances commerciales déficitaires que la Grande-Bretagne a déduites de leurs avoirs sterling qui constituent presque la totalité de leurs réserves extérieures. Une simple convertibilité ne leur serait d'aucun profit et ne constituerait pas un drainage de capitaux au détriment de la Grande-Bretagne. Si, faute d'un accord sur les débloques, les crédits sterling de ces pays étaient automatiquement bloqués, cela ne signifierait pas un drainage sur les dollars de la Grande-Bretagne; bien au contraire cela empêcherait une telle mesure.

En tant que détentrice de la totalité des réserves extérieures, la Grande-Bretagne ne peut couper d'un coup les crédits des Indes et de l'Egypte.

En ce qui concerne les crédits sterling la date du 15 juillet pourrait presque passer inaperçue à part dans les Indes et en Egypte.

LES INTERETS MORATOIRES DUS AUX BANQUES HYPOTHECAIRES REDUITS A 5%

Un accord était intervenu entre le gouvernement égyptien d'une part, et les Banques Hypothécaires importantes, (Crédit Foncier Egyptien, Land Bank of Egypt et Mortgage) d'une part, aux termes duquel le gouvernement s'engagerait à régler personnellement et pour compte des débiteurs les deux tiers des termes arriérés dus par les débiteurs, relativement à la période allant de 1929 à 1933; de leur côté les Banques s'étaient engagées à supporter le tiers restant.

En 1936, le gouvernement égyptien a acheté les activités de la Mortgage, au prix de 2.000.000 de livres, et a confié la gestion des affaires de cette Banque au Crédit Hypothécaire Agricole d'Egypte.

Quant aux intérêts moratoires dus sur ces dettes, le ministère des Finances les avait fixés à 4% pour la première année de retard, à 6% pour la seconde, à 8% pour la troisième et enfin à 9% en cas de poursuites d'expropriation.

SUPPRESSION DU TAUX GRADUEL

Or, nous apprenons que le ministère des Finances vient de décider de limiter le taux de tous ces intérêts moratoires à 1% seulement en plus des intérêts originaires de 4%, soit en tout un taux de 5% d'intérêts sur tous les arriérés, de façon à supprimer ce taux graduel.

L'AMERIQUE ET LE PRET A L'EGYPTE

Le gouvernement égyptien n'a pas encore reçu la réponse du gouvernement américain au sujet d'un prêt américain à l'Egypte. Selon le correspondant du "Misri" des pourparlers préliminaires ont eu lieu au Caire et à Washington. Le résultat de ces pourparlers a été de rapprocher les points de vue de l'Egypte et des Etats-Unis. Etant données les nombreuses difficultés qui se sont présentées au cours de ces pourparlers, S.E. Mahmoud Fahmi el Nokrachi pacha, président du Conseil, selon le même journal, essayera au cours de son voyage aux Etats-Unis de soumettre la cause égyptienne à l'arbitrage international, de rallier le gouvernement américain au point de vue égyptien.

Enfin, toujours selon le "Misri" M. Pinkney Tuck, ambassadeur des Etats-Unis au Caire,

partira pour Washington pour assister aux pourparlers relatifs au prêt américain à l'Egypte.

UN PROJET DE LOI ETABLISSANT LE CONTROLE ET DES RESTRICTIONS SUR LES MONNAIES

Le Conseil d'Etat a transmis au ministère des Finances, après l'avoir revêtu de la forme législative, le nouveau projet de loi interdisant la fuite à l'étranger, des capitaux investis en Egypte.

Cette nouvelle législation sera ensuite envoyée au Conseil des ministres, en vue enfin d'être déferée au Parlement, au cours de la présente session.

Entre autres mesures édictées par ce nouveau projet de loi, signalons le contrôle de toutes sortes de monnaies se trouvant en Egypte et l'établissement de certaines restrictions relativement aux monnaies, aux actions des sociétés, aux chèques etc... soit en Egypte soit à l'étranger.

Enfin, la mise en vigueur de cette nouvelle loi a été fixée au 15 juillet prochain, date de l'expiration de l'accord relatif aux devises rares.

LE VER DU COTON A FAIT DES RAVAGES

Plus de 100.000 feddans sont menacés par le ver du coton. La situation est très grave.

Le ministère a pris toutes les mesures pour combattre le fléau. En province, les équipes entraînées à la lutte contre le ver ont été pourvues d'autos et de motocyclettes afin d'assurer un contact constant et rapide entre les diverses régions.

LES REGIONS INFECTEES

Voici, selon les informations reçues par le ministère de l'Agriculture, le détail des régions infectées:

- 28.869 feddans dans la Béhéra (Basse-Egypte);
- 15.660 feddans dans la Mé noufia (Basse-Egypte);
- 15.075 feddans dans la Gharbia (Basse-Egypte);
- 17.170 feddans dans la Charkia (Basse-Egypte);
- 13.165 feddans à Guizeh;
- 6.086 feddans dans la Charkia (Basse-Egypte);
- 3.213 feddans dans la Calioubia (Basse-Egypte);
- 2.244 feddans dans la Gharbia (Basse-Egypte);
- 712 feddans à Fayoum (Haute-Egypte);
- 438 feddans à Béni-Souef (Haute-Egypte);
- 135 feddans à Assiout (Haute-Egypte);
- 130 feddans à Minieh (Haute-Egypte).

La Revue d'Egypte Economique et Financière

REDACTION
ET ADMINISTRATION:

SOCIETE ORIENTALE
DE PUBLICITE

Propriétaire-éditrice
de la "Revue d'Egypte"

ABONNEMENTS:

Un an 6 mois
Egypte: P.T. 150 P.T. 80
Etranger: £ 2 £ 1.20

PUBLICITE
ET ABONNEMENTS:

24, rue Galal — Tél. 49000
Le Caire

9, rue Rolo — Tél. 27366
Alexandrie

Rédacteur en Chef:
CHARLES ARCACHE

Rédaction au Caire:
Me. Ch. ATALLA

locale

ET FINANCES

EXPORTATIONS

LE MIEL ET LA CIRE DE MIEL

Le ministère du Commerce et de l'Industrie vient de recevoir les rapports concernant les quantités de miel et de cire de miel se trouvant dans le pays. Il avait demandé ces rapports, pour se prononcer sur l'opportunité d'exporter certaines quantités de ces produits à l'extérieur. Ces rapports sont actuellement sous examen.

LE MALT

Le ministère du Commerce et de l'Industrie serait enclin à permettre l'exportation du malt excédant les besoins locaux alors surtout qu'à la suite de l'évacuation des troupes étrangères du pays, la consommation de ce produit a diminué.

L'OIGNON

La Commission du marché de l'oignon s'est réunie et a adressé aux autorités compétentes une demande pour l'exportation de 600.000 sacs d'oignon, en plus des quantités dont l'exportation est déjà autorisée.

En outre 16.000 sacs viennent d'arriver à quai de Gabbari, mais les exportateurs se sont refusés d'en rien acquérir, jusqu'à ce qu'une décision soit prise à ce sujet.

AUTOUR DE L'EXPORTATION DE L'AMIDON

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a demandé aux fabricants d'amidon et de glucose de lui faire connaître les quantités fabriquées par chacune d'elles annuellement ; cette mesure a été prise en vue de permettre l'exportation des excédents d'amidon et de glucose à l'intérieur.

EXPORTATIONS DE RIZ...

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a autorisé l'exportation de grandes quantités de riz, dépassant les besoins de la consommation du pays.

Rappelons à ce sujet que ces quantités sont destinées, selon les recommandations du Conseil International de Secours, à Ceylan, aux îles Maurice, aux îles de Seychelles, aux pays du Moyen-Orient et enfin à l'Arabie Séoudite et cela conformément à des quotas déterminés par le Conseil précité.

...ET DE COUVERTURES...

Le ministère du Commerce et de l'Industrie a demandé au ministère des Finances, l'autorisa-

tion de proroger à fin août prochain, au lieu de fin mai courant, le délai de l'exportation de couvertures de lit.

...ET DE SIROPS...

Un quota d'exportation sera déterminé par le ministère du Commerce et de l'Industrie, relativement aux sirops fabriqués dans le pays. Il s'est avéré, en effet, que la production locale de cet article dépasse de beaucoup les besoins de la consommation locale.

IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EN JANVIER 1947

Les importations en tabac se sont élevées, au cours du mois de janvier écoulé, à 390.444 livres contre 760.174 livres au cours du mois correspondant de l'année 1946, soit une diminution de 369.730 livres.

Les exportations des cigarettes égyptiennes se sont élevées à 5.239 livres contre 42.021 livres, soit un déficit de 36.782 livres.

Les exportations des autres marchandises se sont élevées à 882.569 livres contre 245.657 livres, soit un déficit de 363.088 livres.

Enfin, les exportations des marchandises en transit, se sont élevées à 581.620 livres contre 421.267 livres soit une augmentation de 160.353 livres.

MARCHANDISES ARRIVEES

De grandes quantités de marchandises sont arrivées dernièrement en Egypte, comme en témoigne la liste que voici :

Café brésilien, qualité Santos 824 tonnes; Papier norvégien 174 tonnes; Acier belge 1100 tonnes; Charbon américain 34246 tonnes; Automobiles françaises 55 tonnes; Automobiles françaises 35 autos; Automobiles anglaises 36 autos; Bois turc 7509 tonnes; Bois italien 296 tonnes; Bois yougoslave 1073 tonnes; Bois brésilien 955 m3.; Bétail libyen 2076 têtes.

LES ECHANGES AVEC LES PAYS ETRANGERS

Le ministère du Commerce et de l'Industrie étudie actuellement un projet tendant à reprendre les échanges commerciaux avec les pays qui n'ont pas encore renoué les relations commerciales avec l'Egypte, interrompues au cours de cette dernière guerre.

RECENSEMENT INDUSTRIEL

Le ministère du Commerce et de l'Industrie se propose de faire un recensement industriel dans les différentes usines et fabriques, pour trouver les lacunes dont elles se plaindraient et chercher à les combler.

DES ZONES INDUSTRIELLES

Certaines zones du territoire viennent d'être affectées à la construction des usines. Un cahier des charges a été dressé par les soins du ministère du Commerce et de l'Industrie, à l'usage des industriels qui désireraient construire leurs usines sur des lots qu'ils auraient pris en location dans ces zones.

LE SUCRE ET L'HUILE

Plusieurs usines employant dans leur fabrication le sucre ou l'huile ont sollicité du ministère du Commerce et de l'Industrie d'intervenir auprès de l'Approvisionnement en vue de leur augmenter la ration d'huile et de sucre, les quantités actuelles qui leur sont servies de ces articles ne les encourageant pas à poursuivre leur activité.

LE CIMENT

L'Approvisionnement penserait actuellement à réquisitionner le ciment en vue de le distribuer aux consommateurs selon leurs besoins, surtout à ceux d'entre eux qui poursuivent la construction d'immeubles.

THE NEAR EAST DIRECTORY

La Société des Publications d'Egypte vient d'édition un Annuaire du Moyen-Orient.

Cet annuaire comporte des renseignements à jour sur les hommes d'affaires, les établissements industriels et commerciaux, les banques, non seulement de l'Egypte mais du Proche et du Moyen Orient et du Soudan.

Le classement non seulement alphabétique mais analytique du nouvel Annuaire en fait un instrument très pratique de recherches.

Ajoutons qu'il est rédigé dans les trois langues française, anglaise et arabe.

Enfin il est illustré de cartes géographiques des principaux pays du Moyen-Orient et renferme des renseignements très importants de la convertibilité des monnaies, des poids et mesures et horaires des chemins de fer, etc.

Un livre qui doit se trouver dans tous les bureaux.

COMMERCE

UN PROJET DE LOI SUR LA PRODUCTION ET LE COMMERCE DES LAITAGES

La Commission des Vivres au ministère de l'Hygiène Publique a mis au point un projet de loi réglementant la production et le commerce des laitages.

Entre autres dispositions importantes contenues dans cette nouvelle législation, signalons les suivantes :

1. — Le ministère de l'Hygiène est autorisé à interdire, par arrêté, la vente du lait par les marchands ambulants, dans une ville ou dans une partie d'une ville quelconque sur le territoire égyptien, aux seuls établissements détenteurs de permis.

2. — Au cas où le produit du lait proviendrait d'un animal atteint de certaines maladies, ce produit serait immédiatement détruit.

Ce nouveau projet de loi édicte d'autres prescriptions tendant à garantir la propreté de ces produits, de façon à ce qu'ils parviennent au consommateur, exempts de tout défaut.

SUISSE-EGYPTE...

Mahmoud el Darwiche bey, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Finances, a été accompagné dans son voyage en Suisse par le conseiller commercial de la légation de Suisse en Egypte. Celui-ci l'aidera à entrer en contact avec les autorités compétentes suisses pour le renforcement des liens commerciaux entre l'Egypte et la Suisse.

...ET POLOGNE-EGYPTE

On annonce que des pourparlers auront lieu bientôt entre les gouvernements égyptien et polonais au sujet de la signature d'un accord commercial entre l'Egypte et la Pologne.

LES SIROPS ARTIFICIELS

Le ministère du Commerce et de l'Industrie vient de permettre à certaines fabriques de vendre sur le marché leurs sirops artificiels (colorés) à la condition que leur emballage porte la mention qu'ils sont artificiels.

D'une semaine à l'autre

La politique en Egypte et à l'étranger

C'est en fin de semaine que des événements importants surviennent. La délégation égyptienne à l'O.N.U., constituée dès lundi dernier, prépare d'ores et déjà son départ fixé pour la troisième semaine de juin. Suivant une certaine presse généralement bien informée, la plainte de l'Egypte comportera tout d'abord la demande d'évacuation de toute la Vallée du Nil, puisque l'occupation de l'Egypte même par l'Angleterre n'a jamais eu de bases légales et que, d'autre part, le Soudan, reconquis en partie par les armes anglaises, l'a été au nom et pour compte de l'Egypte. Au surplus, pour ce qui est du statut politique futur du Soudan, l'Egypte prétend revendiquer le droit soit à la tutelle — trusteeship — soit à l'administration de cette contrée qui lui est proche à plus d'un point de vue.

Mais d'ici à la troisième semaine de Juin, quelque événement nouveau surviendra-t-il qui modifiera la composition de la délégation égyptienne ou arrangera différemment les choses?

LE PRET AMERICAIN

A L'EGYPTE

Des rumeurs de toute sorte ont circulé autour de ce prêt. Selon des informations presque sûres, c'est Nokrachi pacha qui profitera de son séjour aux Etats-Unis, comme président de la délégation égyptienne à l'ONU, pour entamer des pourparlers à ce sujet. Le journal parisien "Le Monde" dans un éditorial consacré à l'Egypte et le bloc sterling, constate à ce propos que c'est au Fonds Monétaire International que l'Egypte aurait dû s'adresser pour contracter ce prêt. "Mais, ajouta-t-il, le gouvernement égyptien ne s'est pas ému de son échec de forme auprès du gouvernement des Etats-Unis (qui aurait de prime abord refusé le prêt). C'est que Washington manifeste envers le Moyen-Orient, un intérêt croissant". Et de terminer ainsi: "Les dirigeants américains finiront par consentir l'emprunt égyptien moyennant certaines conditions d'ordre politique: reprise des négociations avec l'Angleterre et recherche d'une solution satisfaisante de la question du Soudan permettant de stabiliser

le dispositif de sécurité anglo-américain. Il n'est pas exclu qu'une conversation tripartite puisse se dérouler à Flushing Meadows en même temps que la délégation égyptienne plaiderait officiellement la cause de l'évacuation de la Vallée du Nil. La solution du problème anglo-égyptien dépendrait finalement du facteur économique".

DANS LE MOYEN-ORIENT—

M. BEVIN PARLE

Des élections mouvementées ont eu lieu à Beyrouth. Le parti au pouvoir a joué le tour classique aux partis de l'opposition... C'est du moins ce que prétend la presse non gouvernementale du Liban. Mais M. Emile Eddé, qui se trouve à la tête d'une coalition assez considérable des partis d'opposition, ainsi que trois ministres actuels ne veulent pas l'entendre de cette oreille. Ils ont dénoncé, avec le plus de bruit et de scandale possible, le "truquage" du gouvernement. Verra-t-on les élections libanaises annulées? Davantage, verra-t-on une crise politique et présidentielle se déclencher sur-tout après la lettre envoyée par Mgr. Moubarak au président Bichara El Khoury?

Quoiqu'il en soit, notons que ces élections assument une importance capitale pour l'avenir immédiat non seulement du seul Liban mais de l'ensemble du Proche-Orient. Concordant avec les élections qui doivent avoir lieu en Syrie, elles pourraient amener au pouvoir des hommes qui, soit à Beyrouth soit à Damas, ont fait jusqu'ici une politique déterminée, destinée à assurer la réalisation de réformes politiques et autres qui cadrent fortuitement ou non avec les intérêts des grandes puissances qui s'intéressent au Moyen-Orient. Et il n'est pas peu significatif que ce soit en ce moment que se trouve remuée la question de la Grande-Syrie d'une part et celle de la fusion du Liban et de la Syrie, à l'exclusion de l'Irak et de la Transjordanie, d'autre part. C'est aussi en ce moment que les grandes sociétés de pétrole établissent leurs devis en ce qui concerne l'installation des pipe-lines sur la frontière libano-syrienne — installation qui entraîne de la part des grandes nations inté-

ressées une certaine conception de la sécurité du Proche-Orient capable d'être assurée par des hommes d'Etat déterminés du Levant... On comprend donc l'importance de la partie qui se joue aujourd'hui à Beyrouth et qui se jouera demain à Damas.

M. Bevin a parlé au Congrès Travailleur de Margate de l'intérêt que porte la Grande-Bretagne au Moyen-Orient. Il a fait allusion, en substance, à la question pétrolière et au relèvement social de la région. Ceci prouve que l'éclipse, partielle et provisoire, du prestige de la Grande-Bretagne dans nos contrées ne se prolongera que tant que durera le malaise subséquent à la guerre qui l'a atteinte. L'Angleterre donc n'a pas renoncé.

Abordant le problème égyptien Mr. Bevin a affirmé, d'une part, son désir de traiter directement avec les dirigeants du Caire pour abolir l'ancien traité et le remplacer par une bonne et libre alliance. D'autre part il a déclaré que si l'Egypte se refusait à traiter directement avec la Grande-Bretagne, celle-ci ne verrait pas comment le traité de 1936 est susceptible d'être déclaré caduque et résilié. Voilà un paradoxe que nous n'arrivons pas à comprendre: en effet, ou bien le traité de 1936 est caduque et l'Angleterre accepte son annulation, soit par voie de négociations directes, soit par la voie médiatrice de l'O.N.U., ou bien ce traité n'est pas caduque et, dans ce cas, Londres devrait s'opposer à son abolition de quelque manière que ce soit.

M. BEVIN ET LA POLITIQUE INTERNATIONALE

Le discours de Margate a abordé d'autres questions du vaste problème international. Relevons brièvement ce qui a été dit sur la Palestine et où il est soutenu que la déclaration Balfour n'a pas promis l'immigration illimitée aux Juifs, pas plus que la création d'un Etat sioniste.

Relevons aussi les déclarations sur les Dardanelles qui maintiennent le refus de l'Angleterre d'octroyer des bases à l'U.R.S.S. et son désir d'établir un statut international des Détroits.

Les déclarations enfin sur l'abolition des barrières douanières en Europe et la nécessité d'ex-

ploiter à fonds les ressources en houille blanche, sont à retenir.

En somme, nous retrouvons dans le discours du Secrétaire du Foreign Office le même programme, ou presque, préconisé par Winston Churchill. L'un est conservateur, l'autre travailliste, mais tous les deux ne font qu'une seule politique: celle qui convient le mieux aux intérêts de leur pays.

UNE DOUBLE CRISE

EVITEE

Les Socialistes auront encore une fois sauvé la France. Les Communistes, boutés hors du pouvoir, fous de rage, ont voulu susciter des "embêtements" au gouvernement Ramadier. Le gouvernement Ramadier ne l'entendait pas de cette oreille. Il a doucement réagi et, avec beaucoup de souplesse, est parvenu à obtenir des ouvriers, représentés notamment par la C.G.T., une trêve jusqu'en décembre. D'ici là il pourra faire tranquillement du bon travail. Mais l'on se demande pourquoi le P.C. qui est tout de même le premier parti de France — quantitativement — a si vite cédé. Est-ce par pudeur, est-ce par tactique?

En Italie, enfin, M. De Gasperi n'a pu former un Cabinet de coalition avec la gauche. Il semble devoir se retourner vers la droite. Signe des temps?

LE NOUVEAU SEMAINIER

MANUFACTURIERS ET EXPORTATEURS DE BIJOUX

- Bagues simples
- Alliances
- Bracelets en tous genre
- Bagues serties de bijoux
- Gobelets
- Broches
- Etais à cigarettes (en argent ou en or)
- Coutellerie en argent ou en or
- Services à thé etc.

Feuilles d'argent ou d'or, simples ou travaillées, tous degrés d'alliage.

Des détails supplémentaires ainsi que les illustrations peuvent s'obtenir sur simple demande.

L'ELECTRIFICATION DU BARRAGE D'ASSOUAN

LA question des barrages est à l'ordre du jour — les journaux locaux ont consacré, ces temps derniers, de nombreux articles à la question.

Voici une intéressante étude sur le barrage d'Assouan qui aborde en même temps le problème de la modernisation de l'Egypte:

L'ECONOMIE égyptienne est en pleine transformation. Le gouvernement de S.M. le Roi Farouk au lendemain de la guerre avait décidé d'entreprendre une série de grands travaux destinés non seulement à moderniser le pays mais aussi à élever son niveau de vie et à résorber le chômage.

L'Egypte est toujours prospère et même quand des difficultés surgissent, ça et là, aucune crise financière ou économique ne menace pour l'instant la vallée du Nil.

Si le nombre des gens sans travail s'accroît, c'est que le pays dans l'état présent du développement de son économie, ne peut utiliser tous les bras disponibles. La natalité égyptienne est une natalité record. En un siècle, la population est passée de 4 à plus de 18 millions et les surfaces cultivées, tout en ayant augmenté de façon considérable et en donnant un rendement supérieur, ne suffisent plus à nourrir une population aussi prolifique. Pour faire face à cette situation, plusieurs solutions ont été proposées. Extension des superficies emblavées, constructions nouvelles, industrialisation progressive du pays, grands travaux d'intérêt public.

Le partage des grands domaines ne résoudrait que très partiellement les difficultés. Ce ne sont point des "latifundia" en jachère, ces grandes propriétés égyptiennes, mais des entreprises rentables et planifiées dont la mise en valeur sur des bases scientifiques fait contraste avec les méthodes de culture rudimentaires des fellahs. Il serait normal que ces terres soient, un jour, distribuées à ceux qui les cultivent, mais dans l'état actuel du développement de l'agriculture égyptienne, il semble que pour un temps assez long, ces domaines continueront, à cause de l'évolution des conditions locales de travail, à subsister sous leur forme actuelle.

Un certain nombre de constructions sont en projet: construction de l'Université Farouk, aménagement du port d'Alexandrie, édification d'écoles et d'hôpitaux, et ont même reçu un commencement d'exécution.

L'extension des surfaces emblavées et l'industrialisation du pays sont fonction de l'eau et du combustible. L'eau doit être amenée par des canaux sur les nouvelles terres à irriguer, mais il faut pour cela une force motrice. Les usines de leur côté ne pourront se développer sans une source d'énergie. L'Egypte n'a pas de charbon et sa production de pétrole si elle s'est considérablement accrue depuis 1939, grâce à la mise en exploitation des nouveaux puits de Ras Gharib, n'atteint que 1.200.000 tonnes par an. Il lui faut donc pour réduire graduellement le fort tribut qu'elle paye encore à l'étranger (elle achète bon an mal an plus de 500.000 tonnes d'huile lourde pour chaudières aux pays du Proche-Orient) exploiter la puissance électrique qui pourrait être produite par les dénivellations des divers barrages construits au siècle dernier et au commencement du nôtre, sur le cours du Nil. Le principal de ces réservoirs étant celui d'Assouan, c'est par son électrification que l'on estime devoir commencer cette oeuvre de longue haleine.

AVANTAGES DE CETTE ELECTRIFICATION

PEU de projets ont fait couler autant d'encre et soulevé autant de polémiques en Egypte que celui de l'électrification du réservoir d'Assouan. Peu de projets ont pourtant présenté des avantages aussi considérables. Malgré cela, sa réalisation a été retardée à maintes reprises, sous le choc des puissants intérêts en cause. Le ministère des Travaux Publics a réussi à surmonter toutes les difficultés et la première adjudication relative à l'aménagement de la station génératrice d'électricité a eu lieu le 15 octobre 1946. La seconde, concernant l'installation des machines, le 30 janvier dernier. On évalua l'énergie susceptible d'être produite par le réservoir à un milliard 200 millions de kwh. par an, M. Albert Dorra, conseiller technique de la Fédération Egyptienne des Industries, parle même de 2 milliards d'unités électriques, soit l'équivalent de 560 à 700.000 tonnes de mazout ou de plus d'un million de tonnes de houille. Ce qui représenterait, aux dires des techniciens égyptiens, une économie d'au moins 3 à 4 millions de livres sterling par an.

Le prix du kilowatt-heure ne serait que d'un demi million ou tout au plus d'un millième de livre égyptienne, ce qui est extrê-

mement bon marché. On estime grâce à ce prix de revient dérisoire, pouvoir irriguer, au moyen de pompes électriques, les terres "levées" de la Haute-Egypte, aujourd'hui en grande partie en friche, malgré leur étonnante fertilité.

Par ailleurs, l'Egypte manque d'une industrie d'engrais capable de mettre en oeuvre les énormes quantités de phosphates naturels que l'on y trouve. L'électrification permettra la création d'une vaste usine d'engrais azotés. On pourra fixer l'azote de l'air dans des conditions exceptionnellement avantageuses pour le plus grand bien de l'agriculture égyptienne qui a un besoin constant d'engrais. On croit que l'usine d'engrais chimiques pourra produire de 300 à 400.000 tonnes de phosphates azotés par an, soit plus de la moitié des besoins actuels de l'Egypte. L'exploitation du barrage permettrait en outre, l'électrification du réseau ferroviaire de la Haute-Egypte, fournirait l'éclairage à toute la région et, ce qui serait primordial au point de vue de l'hygiène, faciliterait l'adduction et la distribution, dans les moindres localités, de l'eau potable.

OBJECTIONS AU PROJET D'ASSOUAN

DE nombreuses objections ont été faites à ce projet. Voici les principales telles qu'elles sont données par le "Bulletin de la Chambre de Commerce Egyptienne d'Alexandrie".

On constate en premier lieu, une variabilité considérable du débit d'eau, pendant la période de la crue, qui dure environ 3 mois, l'eau ne tombant que d'une faible hauteur ne peut produire qu'une quantité insuffisante d'énergie. On répond à cette objection en préconisant la suspension pendant cette période des travaux de l'usine d'engrais et des exploitations minières, consommatrices de grosses quantités de courant, tout en maintenant aussi bien la traction que le service de l'eau potable et l'activité des petites industries.

Par ailleurs, l'on pense que par des travaux appropriés il serait possible, à l'avenir, d'exhausser le plan d'emmagasinage de l'eau au-dessus des 103 mètres du niveau actuel pour obtenir une chute régulière importante.

On pourrait même, prétendent certains spécialistes, le surélever jusqu'à 117 mètres afin de réaliser une chute de 26 mètres au lieu de celle de 8 mètres actuellement prévue. On objecte à cette surélévation le danger d'effondrement du réservoir, mais les promoteurs du projet considèrent ces craintes comme non fondées parce que, au cours de la dernière crue, qui fut exceptionnellement haute et atteignit 117 mètres — précisément la hauteur que l'on préconise pour l'avenir — la structure du barrage est restée intacte.

L'envahissement progressif du réservoir par les dépôts de limon constitue la troisième objection grave faite à ce projet. Elle a été réfutée par le ministère égyptien des Travaux publics qui a fait savoir qu'au cours de l'année 1943, le niveau qui avait pourtant atteint 110 mètres, ne laissa pratiquement que des dépôts insignifiants. L'on attend le résultat des travaux des spécialistes qui ont étudié la dernière crue de 117 mètres, pour résoudre définitivement cette question.

L'agronome égyptien, M. Adrien Daninos, fait lui aussi entendre le même son de cloche. Après avoir consulté, au cours d'un récent voyage aux Etats-Unis des experts dans le domaine de la construction de barrages, M. Daninos est convaincu que le projet en question est non seulement mal conçu pour l'heure, mais engagerait l'avenir en fermant pour au moins cinquante ans la porte aux plans d'un plus vaste développement. M. Daninos se propose de présenter au gouvernement un nouveau projet, qui aurait, à ses yeux, un double avantage: augmenter considérablement la capacité actuelle d'emmagasinage des eaux et fournir une énergie de plus d'un million de kw par jour alors que le plan gouvernemental ne prévoit, modestement que la fourniture de 280 à 300.000 kw.

Ces critiques venant de divers côtés ont fini par émouvoir le gouvernement égyptien qui a décidé de suspendre tous les travaux préliminaires et de faire appel à la compétence de trois experts de réputation mondiale, un Suisse, un Américain et un Suédois. Ces experts sont actuellement en Egypte et l'on attend avec impatience les résultats de leurs constatations.

Mais quelles que soient les modifications qu'ils pourraient apporter au projet initial du gouvernement, celui-ci est décidé à électrifier le barrage d'Assouan pour le plus grand avantage de la population et de l'économie égyptiennes.

Bernard Carantino.
(AFP)

A Propos du Karnak

Pour une politique cotonnière

par MARCEL MESSIQUA

Nous extrayons de l'excellente revue "Feuilles Agricoles" l'intéressant article suivant:

DEPUIS le début de cette campagne cotonnière les cotons Karnak se sont continuellement vendus moins cher que les Ashmouni. Cette anomalie, propre à surprendre à la fois le profane et le filateur, a soulevé de la part des cultivateurs de nombreuses protestations. Elle ne peut s'expliquer que par des considérations techniques de nos marchés; elle mérite un examen approfondi, car elle est de nature non seulement à donner, si elle se perpétue, une fausse idée de la valeur respective de nos deux principales variétés, mais aussi et surtout à affecter la politique cotonnière de l'Egypte, dont il faut voir un premier signe dans la mesure qu'a prise le gouvernement de limiter cette année l'acréage des cotons de longue soie à 360.000 feddans.

Comment expliquer que le Karnak ait été continuellement déprécié? Quelle est la genèse de cette anomalie? Comment expliquer qu'elle se soit perpétuée pendant si longtemps? C'est ce que nous voudrions étudier ici.

Au 31 Août 1944, le report de Karnak en fin de saison s'élevait à Crs. 1.804.000 la récolte sur pied alors sur le marché s'étant élevée à Crs 2.563.000 nous avons eu un total disponible pour la saison de 1944/45 de ... Crs. 4.367.000

Les ventes en filatures, et partant les exportations, s'effectuaient à un rythme très lent. Mais les cultivateurs, grâce aux minima de prix garantis par le gouvernement, étaient assurés d'écouler leurs récoltes. Le prix du Fully Good (soie moyenne) était fixé à Tal. 43.59. Aussi quand, aux mois de Janvier et Février 1945, le moment des semailles fut venu les cultivateurs étendirent la superficie des terres réservées au Karnak à 538.873 feddans. Les exportations et la consommation locale s'étant élevées à un total de Crs. 1.943.000, nous avons terminé la campagne cotonnière de 1944/45, au 31 Août, avec un reliquat de Crs. 2.420.000.

Durant le mois de Juillet 1945, le Gouvernement a pris la décision d'augmenter de 10 o/o les minima de prix de la campagne suivante, portant ainsi le prix du FG Karnak (soie moyenne) à Tal. 47.95. Comme la récolte, du fait à la fois du grand acréage et de bonnes conditions climatiques, s'est avérée excellente, et a atteint Crs. 2.947.000 nous avons débuté la campagne cotonnière de 1945/46 avec un total disponible de Crs. 5.370.000.

La fixation des prix du Karnak à des niveaux élevés a provoqué une diminution de la demande; nos exportations et notre consommation locale réunies n'ont atteint cette année-là que Crs. 1.515.000, laissant un reliquat en fin de saison de Crs. 3.855.000. Ce reliquat était pour les cotons de longues soies le plus élevé que nous ayons eu depuis la crise de 1930, et, comme il fallait s'y attendre, la totalité de la nouvelle récolte avait été consignée au Gouvernement.

Aucune mesure n'avait été prise en Janvier 1946 au moment des semailles en vue de réduire les superficies plantées en Karnak; de sorte que les cultivateurs, encouragés par les hauts prix, ont considérablement augmenté l'étendue des terres semées en cette variété; et c'est ainsi que 818.043 feddans devaient, en dépit de nombreux dégâts subis par la plante, produire une récolte que l'on peut aujourd'hui estimer à près de Crs. 3.700.000. Nous commençons ainsi la nouvelle campagne avec un total disponible absolument record de Crs. 7.555.000, et cela en présence d'une demande qui s'était avérée l'année précédente de l'ordre de Crs. 1.500.000.

Nous ne voulons pas critiquer a priori la politique du Gouvernement qui a consisté, en vue d'assurer aux cultivateurs un revenu légitime de leurs terres, à fixer pour les cotons des minima de prix basés sur l'ensemble des prix des produits autres que ceux de l'agriculture. Nous ne désirons nullement poser ici, encore moins résoudre, le problème de l'intervention du Gouvernement dans la vie économique du pays. Nous comprenons très bien, surtout dans les conditions exceptionnelles dans lesquelles l'Egypte s'est trouvée durant la guerre, que le Gouvernement ait cru opportun d'augmenter les emblavures des céréales, diminuer celles du coton, et, en présence de la fermeture de nombreux marchés de ce dernier produit, assurer aux cultivateurs des prix raisonnables. Il est logique qu'un pays défende son économie, et empêche en particulier que son principal produit d'exportation subisse une dépréciation, que rien ne justifie, et qui ne saurait avoir lieu que par suite de contingences momentanées. Mais l'intervention quand elle a lieu, doit se faire suivant un ordre logique; elle doit être conséquente avec elle-même; elle doit consister en des mesures coordonnées, résultant d'un plan d'ensemble, et non pas, comme malheureusement cela paraît

bien avoir été le cas, le résultat de mesures désordonnées, prises souvent précipitamment, sous la pression des circonstances et sans programme aucun.

Or, de deux choses l'une: ou bien l'on admet que le Gouvernement se doit de garantir des minima de prix et alors il faut bien lui reconnaître le droit de fixer les acréages respectifs des diverses variétés, de façon à adapter la production aux besoins en vue de la filature mondiale; ou bien l'on estime que le choix de la variété à planter est le privilège exclusif du cultivateur et fait partie d'une de ces libertés auxquelles on ne peut porter atteinte (on l'a dit), mais alors on est mal fondé à demander au gouvernement d'intervenir dans la garantie des prix.

Mais on ne peut, comme malheureusement on l'a fait, et garanti, aux cultivateurs des minima de prix et les laisser libres, à leur gré, les variétés qui leur conviennent. Il était insensé, en présence des gros stocks que nous détenions et du rythme de la demande, à la fois de hausser les prix du Karnak de 10 o/o et d'augmenter l'acréage de cette variété. Le résultat nous le voyons aujourd'hui: non seulement depuis de nombreux mois le Karnak s'est vendu à des prix sensiblement inférieurs à ceux de l'Ashmouni, mais les stocks de cotons de longue soie sont tels dans le pays qu'à moins que le Gouvernement ne se résigne à continuer pendant longtemps la politique de soutien des prix, nous risquons d'assister à un effondrement démesuré des cours. Tandis que les Etats-Unis guidés par une habile politique de crédit aux pays libérés, ont liquidé la totalité de leurs vieux stocks, qui se composaient en grande partie de cotons indésirables, nous nous trouvons ici dans la triste obligation de traîner pendant quelques années une situation cotonnière fortement hypothéquée par un surplus de cotons très fin.

En fin de compte, le Gouvernement a bien réagi: l'acréage des longues soies a été réduit cette année à 360.000 feddans. Mais cette mesure a été à la fois tardive et timide: tardive, car elle vient, après qu'a été fait le mal qu'elle eût pu et dû prévenir; timide, parce que la réduction envisagée est insuffisante, puisque l'acréage prévu permet de couvrir une grande partie des besoins de Karnak de l'année, et, à la meilleure des hypothèses ne permettra que très partiellement et très lentement l'écoulement des stocks anciens.

Une question vient alors à l'esprit: Comment expliquer que la disparité des prix du Karnak de l'Ashmouni ait pu se perpétuer pendant si longtemps?

Pourquoi les filateurs, malgré le bon marché du Karnak, ne l'ont-ils pas acheté, au lieu et place de l'Ashmouni, et pour de longues années à venir?

La filature du Karnak est une spécialité, l'apanage d'un nombre limité de filateurs; elle comporte l'installation de peigneuses, des ouvriers spécialisés, et un débouché de fils fins nécessairement réduit. On peut cependant filer avec du Karnak de gros numéros (sans peigneuses), mais cela nécessite un ajustement des cylindres des machines; ainsi travaillé, le Karnak donne un rendement de 20 o/o supérieur à celui de l'Ashmouni de plus le fil obtenu est plus résistant qu'un fil équivalent fait avec de l'Ashmouni. Certains filateurs, en Italie, en particulier ont procédé à la transformation de leurs machines mais les filateurs, dans leur très grande majorité, ne semblent pas enclins à procéder à de telles transformations, car ils ne sont pas assurés que pour au moins deux ou trois ans le Karnak leur sera vendu au prix de l'Ashmouni. L'ignorance dans laquelle ils sont de la politique que suivra le Gouvernement, quant à la disposition de ses stocks de Karnak, le retient de faire les frais que comporte la transformation de leurs machines (à ces frais il y a lieu d'ajouter le manque à gagner résultant de l'arrêt de leurs usines pendant la période de cette transformation). Ils auraient pu envisager de couvrir leurs besoins de Karnak deux ans à l'avance, mais les frais de tenue du coton d'une part et surtout le départ de l'Américain (qui doit fatalement se refléter sur l'Ashmouni) d'autre part découragent une opération de cette nature.

Par ailleurs, il ne faut pas perdre de vue que l'Angleterre et la France, qui sont de gros consommateurs d'Ashmouni et de Karnak achètent par l'entremise d'organismes centraux. Or ces organismes tout en payant l'Ashmouni plus cher que le Karnak, le vendent à leurs filateurs meilleur marché que le Karnak. De sorte que ces derniers n'ont aucun intérêt à transformer leurs machines.

Quelles solutions peut-on envisager en vue de sortir de l'impasse actuelle et débouteiller nos stocks de Karnak? Nous en voyons deux.

La première, qui s'inspire des principes de l'économie libérale peut se formuler ainsi: puisque les cultivateurs, dans leur grande majorité, en surtout ceux du Nord du Delta, insistent pour cultiver du Karnak, même s'ils le vendent meilleur marché que l'Ashmouni, laissez libre la culture de cette variété mais ne plus garantir aux cultivateurs

des prix minima, ou, si l'on veut, leur garantir des prix extrêmement bas, nettement meilleur marché que l'Américain. De plus comme le Gouvernement devrait chaque année liquider graduellement une partie de ses stocks, les très bas prix auxquels se vendrait le Karnak encourageraient ainsi dans de considérables proportions la consommation de cette variété. Cette solution hardie a évidemment l'inconvénient de faire subir une perte considérable au Gouvernement sur les stocks qu'il détient, mais elle propagerait considérablement le Karnak. Qui sait si à la longue une telle politique n'amènera pas l'Egypte à ne jamais planter dans le Delta que des cotons de longue soie à grand rendement!

La seconde solution s'inspire des principes de l'économie dirigée. Moins hardie, elle tend à un ajustement de la production de façon à permettre au Gouvernement d'écouler graduellement ses stocks. La limitation de l'acréage du Karnak décidée cette année est bien dans la ligne de cette politique; mais cette réduction est timorée, car elle maintient un acréage de longues soies de 360.000 feddans

(qui sera presque entièrement planté en Karnak) et ne permettra l'écoulement que d'une petite partie des stocks anciens. A ce rythme, la liquidation de la situation actuelle prendra des années; qui peut garantir que les prix actuels seront maintenus? Nous pensons que si l'on opte pour une politique d'économie dirigée il est préférable d'adopter des mesures drastiques de réduction d'acréage, de façon à débarrasser dans le plus court espace de temps les stocks actuels.

On peut évidemment concevoir une troisième solution qui s'inspirerait des deux premières. Elle consisterait, et à réduire drastiquement l'acréage du Karnak et à baisser les prix. Cette solution aurait l'avantage de nous permettre de sortir très vite de l'impasse actuelle et de débayer le terrain dans deux ans au plus. Elle coûterait peut-être une perte au Gouvernement sur les vieux stocks, encore que cela ne soit pas certain en raison de la fermeté des cours mondiaux en perspective dans le proche avenir.

En tout état de cause, une décision doit être prise; on ne saurait, comme on l'a malheureu-

sement fait jusqu'ici, laisser traîner les choses, et prendre des mesures précipitées la veille de la mise sur le marché de la nouvelle récolte. Un problème d'une telle importance doit être sérieusement mûri; les avantages et les inconvénients de chacune des solutions proposées doivent être longuement pesés. Il serait bon qu'une commission d'étude composée à la fois de cultivateurs, de commerçants et de hauts fonctionnaires de divers ministères, soit constituée et s'attèle sans tarder à la tâche d'étudier à fond le problème. Le Conseil Consultatif du Coton créé en 1938, et dont les avis judicieux n'ont pas toujours été suivis, pourrait en tant que corps constitué se consacrer à ce travail en nommant dans son sein une sous-commission.

Pour souligner l'importance de ce problème, il est bon de rappeler qu'avant la guerre le coton constituait les 80 o/o de nos exportations; c'est-à-dire qu'il jouait un rôle majeur dans notre balance de commerce, partant dans notre balance des comptes. Que si pendant la guerre ce rôle a beaucoup diminué, du fait d'une part de la dimi-

nution de notre production cotonnière, d'autre part grâce aux dépenses des armées alliées, il doit reprendre son importance maintenant, que ces dernières ont évacué le pays et que les recettes du fait de leurs dépenses disparaissent complètement. Il est vrai que nous avons accumulé une réserve considérable de Sterlings à Londres, mais tout le monde sait que cette réserve n'est que partiellement utilisable pour le moment, et que pour nos dépenses courantes, c'est avant tout sur notre production courante que nous devons compter.

Nous nous excusons d'avoir traité d'une façon quelque peu sommaire un problème d'une importance vitale pour la vie économique du pays. Mais le cadre de cet article ne permettrait guère de plus grands développements. Nous pensons qu'il est cependant opportun de mettre en garde les dirigeants responsables de notre économie du danger qu'il y a à laisser traîner l'étude de ce problème.

Extrait des

("Feuilles agricoles")

MISES EN RAPPORT

La Chambre de Commerce Française du Caire nous communique la dernière liste de fabricants, négociants et exportateurs de France à la recherche de représentants ou commissionnaires en Egypte.

Les Membres de la Chambre de Commerce du Caire que les articles de la liste ci-dessous pourraient intéresser, sont priés d'en informer le Secrétariat sans délai et autant que possible par lettre, indiquant les numéros de références.

Numéros et Villes :

295. De Paris

Articles :

Exportation vers la France: Filés coton Ashmouni ou similaire. Importation en Egypte: Linge de maison pur fil, draps, serviettes toilette, taves d'oreiller, torchons linge de table.

296 .. Paris

Lits métalliques démontables avec sommier toile d'acier.

297. .. Paris

Voitures d'enfants modèles anglais.

298. .. Perrégaux (Oran)

Olives vertes et noires en conserves, concombres et choux fleurs en saumure, extrait de tomates.

299 .. Vichy

Liqueurs, cognac, armagnacs, rhums, apéritifs, vins fins.

300 .. Marseille

Manufacture de lunetterie et d'optique.

301 .. Marseille

Matériel électrique et radio électrique.

302 .. Villeurbanne

Fabrique de pendulettes à contrepoids.

303. .. Paris

Eponges de mer.

304. .. Paris

Modèles de haute couture (toiles).

305. .. Porto

Vins de Porto.

306. .. Bordeaux

Eau-de-Vie, cognacs et brandies.

307. .. Paris

Articles de Paris.

308. .. Marseille

Produits Chimiques.

309. .. Marseille

Produits coloniaux.

310. .. Marseille

Textiles.

311. .. Gaillan en Médoc

Vins fins, produits alimentaires, fruits et primeurs.

312. ... Paris

Pistolets électriques.

313. .. Pau

Vestes tricotées pour dames en lainage.

314. .. Paris

Articles de billard.

315. .. Paris

Produits de beauté et parfums.

316. .. Marseille

Bouillon concentré (cubes)

317. .. Bordeaux

Produits de beauté, cosmétiques, parfums, dentifrice.

318. .. Bordeaux

Vins, cognac, brandy liqueurs.

319. .. Bordeaux

Produits alimentaires fins foies gras, truffes, etc.

320. .. Bordeaux

Produits pharmaceutiques.

321. .. Oran

Fausse perles.

322. .. Casablanca

Agglomérés de liège.

323. .. Paris

Filature pour coton brut d'Egypte.

324. .. Levallois

Produits de beauté, parfums.

325. .. Paris

Exportation vers la France de filés de coton pour fabrication des sacs d'emballage.

326. .. Bordeaux

Importation, exportation en général.

327. ... Fès

Fruits secs.

328. .. Fès

Conserves alimentaires.

329. .. Fès

Pommes de Terre et oignons.

330. .. Fès

Produits alimentaires.

331. .. Hte. Savoie.

Pendules complètes en ébénisterie de luxe, nouveautés horlogères.

332. .. Nice

Plantes Médicinales.

333. .. Fès

Produits Agricoles.

334. .. Nice

Cuisinière-Jouet.

335. ..Rabat

Dattes, poissons en conserves, huile.

336. .. Rabat

Tapis.

337. .. Rabat

Maroquinerie.

338. .. Rabat

Crin Végétal.

339. .. Rabat

Alfa.

340. .. Rabat

Minerais.

NOUVELLES ECONOMIQUES DU PROCHE-ORIENT

Syrie

LA CONVENTION AERIENNE AVEC LES ETATS-UNIS

Le texte de la Convention aérienne conclue entre les Etats-Unis et la Syrie en date du 28 avril 1947, vient d'être disposé sur le bureau de la Chambre pour discussion et vote.

L'accord en question, qui a pour but le développement du trafic aérien entre les deux pays sur une base économique saine sauvegardant leurs intérêts mutuels comporte onze articles, stipulant notamment l'organisation de lignes de taxes modérées et raisonnables pour l'utilisation des aérodromes et tout ce qui concerne le matériel et les carburants nécessaires à l'entretien des appareils, l'exonération des avions atterrissant et décollant de toutes taxes douanières et des formalités de contrôle; l'application des lois et règlements locaux sur les passagers et pilotes des avions en ce qui concerne les formalités d'entrée, de séjour de visas, de dédouanement, de service quarantenaire, etc...

Par ailleurs, l'annexe à la Convention comporte les quatre points suivants:

1) — Les appareils des sociétés de transport aérien américaines sont autorisés à transiter, atterrir et utiliser le territoire syrien sur l'itinéraire suivant: Etats-Unis — Europe — Turquie — Syrie — Indes et vice-versa.

2) — Ces mêmes droits sont accordés aux appareils des sociétés aériennes syriennes sur les territoires des Etats-Unis.

3) — Encouragement de l'expansion de la navigation aérienne à travers le monde.

4) — Engagement entre les services aériens des deux pays de consultations périodiques et amicales en vue d'une coopération étroite pour veiller à l'application des dispositions de la présente Convention.

L'EXPORTATION DU RIZ AU LIBAN EST INTERDITE

Le Ministère de l'Economie Nationale a publié un arrêté interdisant, à dater du 10 mai, l'exportation du riz à destination du Liban.

REGLEMENTATION DU COMMERCE EXTERIEUR SUR LA BASE DU TROC

Le Ministère de l'Economie Nationale a pris l'arrêté suivant: Art. 1er. — L'importation et l'exportation sur la base du troc sont autorisées avec les pays étrangers; dans le cadre des règlements en vigueur, aux conditions ci-après:

1 — L'accord de troc doit porter sur la moitié des exporta-

tions de produits locaux dans le cas où le rapatriement de la totalité des devises provenant de cette opération n'a pas été prévu dans la licence d'exportation.

2 — La demande de licence d'importation de marchandises en troc doit être présentée dans les limites du délai fixé pour le rapatriement des devises. Pour bénéficier de cette licence, l'exportateur doit présenter une attestation de l'Office des Changes certifiant qu'il a effectivement rapatrié la moitié de la contrevaletur en devises des produits exportés.

3 — L'intéressé doit également verser à l'Office des Changes la différence entre les prix de vente et d'achat des marchandises importées.

4 — Les marchandises importées doivent être nécessaires au ravitaillement du pays. La nature de ces marchandises sera fixée par arrêté spécial.

5 — La licence d'importation peut être délivrée sous un nom différent que celui de l'exportateur.

Art. 2 — Le présent arrêté ne s'applique pas aux opérations d'exportations effectuées antérieurement à sa parution et qui ont fait l'objet d'engagements de rapatriement des devises.

LES DEVISES RARES ET LES IMPORTATIONS DE MACHINES

Les sociétés et organismes commerciaux ayant procédé à d'importantes acquisitions de matériel et équipements industriels en Europe et aux Etats-Unis depuis près de deux ans expriment leurs vives inquiétudes quant à l'expédition et à la livraison des machines commandées, en raison du retard considérable apporté dans l'octroi des devises rares pour le payement de ces importations.

On craint fort en particulier que l'arrivée et la mise en verreries et de la raffinerie de sucre, prévues d'ici quelques mois, ne soient reportées au début de l'année prochaine.

UN EXPERT BRITANNIQUE AU C.S.I.C.

La presse de Damas annonce que les pourparlers engagés par la Légation de Syrie à Londres pour le choix d'un expert britannique en vue de la réorganisation du Conseil Supérieur des Intérêts Communs auraient abouti à des résultats positifs. L'expert en question a accepté les propositions syriennes et se prépare à venir à Damas d'ici quelques semaines.

POUR LA REPRISE DE L'ORIENT-EXPRESS

La reprise du trafic de l'Orient-Express ne saurait plus tarder à la suite de la décision du gouvernement bulgare autorisant la circulation de cette ligne à travers son territoire d'Istanbul à Sofia.

Les milieux compétents syriens déclarent à ce sujet que deux embranchements de l'Orient-Express sont prévus à Alep. L'un en direction de Damas-Le Caire et l'autre en direction de Tel-Kotchek-Mossoul-Baghdad.

AUTOUR DE PIPE-LINE SEOUDITE

Dans les milieux syriens bien renseignés, on ne confirme pas les informations publiées dans certains journaux de Beyrouth et selon lesquelles un accord définitif serait intervenu entre les gouvernements syrien et libanais au sujet du pétrole séoudite et du passage à travers le territoire syrien, d'un pipeline devant déboucher sur la côte libanaise.

Ces milieux précisent que les dernières conversations syro-libanaises ont porté sur les quote-parts de la Syrie et du Liban dans les redevances et les taxes que la Transarabian aura à verser.

IMPORTANTE DECISION DU C.S.I.C.

Au cours de sa dernière réunion tenue à Damas, le Conseil Supérieur des Intérêts Communs a décidé de soumettre l'importation d'installations frigorifiques à la seule formalité de la licence d'importation, délivrée par le ministère de l'Economie Nationale.

On sait qu'auparavant, l'importation d'installations frigorifiques était soumise au régime du commerce contrôlé.

Liban

LES DIRIGEANTS DE BEYROUTH ET DE DAMAS ONT DECIDE LE MAINTIEN DE LA PARITE ACTUELLE DE LA LIVRE LIBANO-SYRIENNE

Nous apprenons d'une source informée qu'une grande partie des entretiens engagés par les Gouvernements de Beyrouth et de Damas a porté sur l'avenir de la monnaie libano-syrienne. Après une délibération de près d'une heure, les deux parties sont tombées d'accord pour le maintien de la parité actuelle de la livre libano-syrienne. Cette décision sera incessamment communiquée au Fonds Monétaire International.

Ainsi toutes les rumeurs relatives à une éventuelle dévaluation de la livre libano-syrienne sont démenties par les faits. La solidité et la garantie de la monnaie des deux pays se trouvent assurées à la suite de la résolution qui vient d'être prise à Chitaura.

LES CREDITS AGRICOLES, INDUSTRIELS ET HOTELIERS

Les demandes de crédits agricoles, industriels et hôteliers sont actuellement à l'étude auprès des services compétents et recevront incessamment une réponse favorable.

Il apparaît cependant que les sommes demandées au chapitre du crédit agricole dépassent les deux millions, tandis que les fonds disponibles ne sont que d'un million et demi.

Les demandes des crédits industriels sont relativement peu nombreuses.

De toutes façons, les Autorités rappellent qu'aucune nouvelle demande ne recevra satisfaction tant que celles qui sont en instance n'auront pas été réglées.

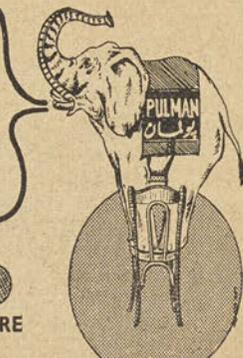
Je suis tranquille...
cette chaise a été
REMPAILLÉE
dans les ateliers
PULMAN

ATELIER MODELE

PULMAN

25, rue Nouzha - Sakakini - LE CAIRE
Tél. 51691 et 47662

Téléphonez, et des échantillons et prix, vous seront soumis à domicile.



**IMPORTATION
DE 500 TONNES
DE RIZ EGYPTIEN**

Le ministère de l'Economie Nationale a conclu un marché avec un commerçant beyrouthin pour l'importation de 500 tonnes de riz de provenance égyptienne. Ce stock serait livré à Beyrouth au début du mois prochain à un prix inférieur à 90 piastres le kilo.

D'autres stocks de riz seraient importés ultérieurement d'Egypte à des prix encore plus avantageux.

**EXPORTATION DE 100.000
KILOS DE COCONS**

Le Ministre de l'Economie Nationale a signé un arrêté autorisant l'exportation de 100.000 kilos de cocons de vers à soie.

Les licences d'exportation seront réparties en accord avec le comité exécutif du conseil séricicole.

**LES EXPORTATEURS
D'HUILE
ET LES DEVICES RARES**

A la suite d'une enquête menée par les services du Commerce extérieur, le Ministère de l'Economie Nationale a adressé une mise en demeure à tous les commerçants ayant exporté de l'huile d'olives les invitant à remettre dans un délai déterminé, les devises rares qu'ils s'étaient engagés à rembourser à l'Office des Changes en contre-valeur de leurs exportations.

YUGOSLAVIE-LIBAN

La possibilité du développement des échanges commerciaux entre la Yougoslavie et le Liban a été examinée lors du récent séjour à Beyrouth d'une mission commerciale yougoslave.

Selon les indications fournies par cette délégation, la Yougoslavie serait prête à payer au comptant ses importations du Liban. De son côté, elle pourrait fournir au Liban une cinquantaine d'articles.

**CONFERENCE
LIBANO-SYRIENNE POUR
L'ETUDE DU PROBLEME
DES DEVICES RARES**

Une conférence groupant les dirigeants financiers syriens et libanais s'est tenue à Beyrouth pour la poursuite de l'examen du problème des devises rares dont l'acuité est particulièrement grande en raison des besoins considérables des importateurs des deux pays en devises étrangères.

M. Fouad Ammoun, secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères libanais, a été chargé d'entamer les pourparlers nécessaires à ce sujet avec les autorités françaises en vue de hâter le règlement de cette question.

**UNE MISSION COMMERCIALE
LIBANAISE EN TURQUIE**

Une nouvelle parvenue d'Ankara annonce que les milieux économiques de cette ville s'attendent à l'arrivée en Turquie, à la fin du mois courant, d'une mission commerciale libanaise devant entamer des pourparlers

économiques avec les dirigeants compétents turcs en vue de l'intensification des échanges commerciaux entre le Liban et la Turquie.

**LE MATERIEL FERROVIAIRE
POUR LA TURQUIE
TRANSITERA PAR LE LIBAN**

Le matériel ferroviaire américain acheté par la Turquie en Egypte transitera prochainement par le territoire libanais, en empruntant la voie ferrée Nakoura-Tripoli.

La mise en état de cette voie vient d'être terminée, ce qui a permis la reprise partielle du trafic depuis le 19 mai crt.

**L'ENCOURAGEMENT
DE L'ESTIVAGE**

En réponse à la demande du gouvernement libanais M. Djémil Mékaoui, Ministre du Liban à Berne, a annoncé que M. Goretz, expert suisse du tourisme et de l'estivage, a accepté de prêter ses services au gouvernement libanais et qu'il arrivera à Beyrouth au début de juin. L'accord avec le Dr. Goretz serait conclu pour trois mois au moins.

Par ailleurs le Ministère de l'Economie Nationale a décidé d'accorder un crédit de 30.000 L.L. aux hôteliers afin de les aider à améliorer leurs entreprises. Ce crédit ne sera passible d'aucun intérêt.

De son côté, l'Administration des Douanes a fait savoir qu'un arrêté antérieur autorise les estivants entrant au Liban à porter une somme de 200 de L.L. seulement, et qu'il n'est pas possible de porter cette somme à 500 L.L. pour le moment. D'autre part, cette même administration a donné des instructions pour que les bagages des estivants ne soient pas ouverts plus d'une fois aux frontières, mais regrette de ne pouvoir songer actuellement à confier cette visite des bagages à des douaniers libanais uniquement.

**EXONERATION DE LA TAXE
DE 2 o/o SUR CERTAINS
ARTICLES IMPORTES**

Le ministère de l'Economie Nationale a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi portant exonération de la taxe d'importation de 2 o/o en faveur des produits suivants importés sans devises rares: carburants, machines et matériel agricoles et industriels avions et pièces de rechange.

**DES FAUX MONNAYEURS
A DAMAS**

La police de Damas a mis la main sur deux individus pris en flagrant délit d'écoulement de fausses coupures palestiniennes de cinq livres. L'enquête a prouvé l'existence d'une bande de faux-monnayeurs arabes et juifs ayant son siège central en Palestine et possédant de nombreuses ramifications au Liban, en Syrie et en Irak.

**AMENAGEMENT
D'UN PORT SYRIEN**

Au cours d'une récente déclaration à la presse, le ministre

des Travaux Publics a annoncé que la société britannique Alexander Gibb, chargée de l'étude des possibilités économiques de la Syrie, entreprendra dans le courant de l'été prochain l'examen de l'aménagement d'un port moderne à Lattaquieh ou à Tartouss.

**LES IMPORTATIONS
DE BOIS EN 1946**

Il ressort d'un rapport officiel que les importations de bois effectuées par la Syrie en 1946 s'élevaient à 18.000 tonnes de diverses catégories se répartissant comme suit:

10.000 tonnes de bois Katrant, 1000 tonnes de bois de pins, 6000 tonnes de sapins et 1000 tonnes de bois divers.

Ce rapport estime que la consommation annuelle de la Syrie ne dépasserait pas 10.000 tonnes ce qui laisse prévoir une importante baisse des prix des stocks actuels.

**LES IMPORTATIONS
DE CIMENT LIBANAIS**

Le gouvernement syrien a autorisé l'achat d'importants stocks de ciment libanais fournis par l'Usine de Chekka, en raison de l'insuffisance de la production des cimenteries syriennes.

On signale à cet effet que le sac de ciment a été vendu sur le marché de Damas à 10 livres contre 5 livres, prix fixé par l'usine.

Turquie

**L'ACCORD COMMERCIAL
AVEC L'ITALIE**

L'accord commercial turco-italien marque une nouvelle étape dans l'économie italienne d'après-guerre puisque c'est le premier accord sur base de paiement en devises libres que l'Italie ait conclu depuis l'armistice.

Tous les produits turcs en italiens pourront faire l'objet de transactions; mais il semble que les produits que l'Italie achètera en Turquie consisteront surtout en chromite, fer, charbon, graisses oléagineuses, poisson et tabac. La Turquie, de son côté, achètera en Italie des textiles, des machines de tous genres, des outils et peut-être des navires.

**VERS L'ACQUISITION
D'UNE INSTALLATION
DE TISSAGE
TCHECOSLOVAQUE**

Une firme tchèque a proposé de vendre à la Turquie une installation de tissage de 22.000 fuseaux. La firme tchèque demande 3 millions de livres turques pour l'installation et le montage. Cette proposition est à l'étude.

**LE COMMERCE AVEC
LA SYRIE**

Le commerce avec la Syrie se fera dorénavant, sur base de devises libres ou de compensation privée, mais après qu'une licence ait été, au préalable, ob-

tenue du ministère du Commerce.

CIGARETTES

De janvier à fin avril 1947, la direction des Monopoles a vendu à l'étranger 4.074.000 kilos de cigarettes.

LA CANNE A SUCRE

La Turquie développe son industrie de canne à sucre. Un projet de loi demandant un crédit de 100 millions de livres turques pour la construction de 4 fabriques et la création de plantations dans la région d'Adana sera déposé ces jours-ci sur le bureau de la Chambre.

LA SOIE ARTIFICIELLE

La construction de la première fabrique turque de soie artificielle a commencé. On estime que cette fabrique, dont la construction reviendra à quelque 75 millions de francs, pourra entrer en activité en 1948.

**10.000 CAISSES D'OEUF
POUR L'ANGLETERRE**

Les exportations d'oeufs de la Turquie augmentent. En particulier, 10.000 caisses d'oeuf seront prochainement exportées en Grande-Bretagne.

LES TAPIS

La Turquie a vendu, en 1946, pour 2.777.000 livres turques de tapis contre 225.000 livres turques en 1940. Les principaux acheteurs sont la Suisse, les Etats-Unis, la Belgique etc...

**VERS UNE REPRISE
DU COMMERCE
TURCO-POLONAIS**

Des contacts ont lieu à Ankara en vue d'assurer le développement des relations commerciales turco-polonaises qui furent extrêmement actives avant la guerre. Mais on ne croit pas qu'il faille s'attendre encore à la signature d'un traité de commerce entre les deux pays.

Transjordanie

CONCESSIONS PETROLIERES

Le gouvernement transjordanien vient de signer un accord accordant à une société britannique la concession exclusive des prospections pétrolières dans tout le pays.

La société en question payera à la Transjordanie une redevance annuelle de 130.000 livres sterling, pendant toute la durée des prospections. Ce montant sera sensiblement élevé et atteindra un minimum de 200.000 livres lorsque le pétrole jaillira du sous-sol transjordanien.

**UN MINISTERE POUR
L'APPROVISIONNEMENT**

Un rescrit royal a paru à Amman, annonçant la création d'un ministère pour l'approvisionnement, devant s'occuper des questions du commerce extérieur et du ravitaillement, à l'instar de ce qui est adopté dans les pays voisins.

QUEL EST LE ROLE DE LA BANQUE INTERNATIONALE ?

Une étude sur la constitution, les buts et la portée de la Banque Internationale dont les assises sont déjà fermement établies

LA Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement compte maintenant 40 nations membres, les deux derniers membres inscrits étant la Colombie et le Vénézuéla. A la suite de ces deux nouvelles inscriptions et de l'augmentation de la quote-part de la France, le capital souscrit à la Banque Internationale a été augmenté de 120.500.000 dollars et compte maintenant 7.790.500.000 dollars américains. Au 31 décembre 1946, l'actif de la Banque Internationale était de 7.790.172.628 dollars et son passif de 229.809 dollars.

L'objectif essentiel de la Banque Internationale est de provoquer et favoriser la concession d'emprunts à long terme et d'assurer ainsi les fonds nécessaires pour la reconstruction des régions dévastées par la guerre et le développement ultérieur des ressources des Etats membres de la Banque.

La Banque Internationale est née de l'acceptation générale de l'idée que la santé économique du monde entier était menacée par les dégâts étendus causés par la guerre dans de nombreux pays et l'industrialisation insuffisante ou le manque de développement de certains autres. Et il devenait clair pour tous ceux qui considéraient le problème que les emprunts requis pour faire face à cette situation étaient bien supérieurs en valeur à ceux qui pourraient être fournis par des banques privées ou même par des gouvernements agissant individuellement. Le problème était d'une telle importance que c'était seulement au moyen d'une coopération mondiale qu'il pouvait être affronté.

A l'invitation du gouvernement des Etats-Unis, les représentants de 44 nations se réunirent à Bretton Woods, en juillet 1944, et posèrent les bases de deux institutions complémentaires la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et le Fonds Monétaire International. L'objectif essentiel de ce Fonds est de remettre à flot et de provoquer l'expansion du commerce international en favorisant la stabilité des échanges et en éliminant les procédés destructifs de limitation du commerce international.

Ces deux organismes sont destinés à aider les nations et leurs populations, à élever les standards de vie par des systèmes de production plus efficaces et par un échange plus libre des marchandises produites. S'ils atteignent les buts fixés, ils auront posés une base solide pour les mesures politiques qui détermineront le maintien de la paix.

Il ne s'agit pas pour la Banque Internationale de concurrencer les banques privées. Au contraire, la Banque Internationale est destinée à leur servir d'appui. Un de ses buts est de "faciliter les investissements du capital privé".

Mais on ne peut guère attendre des banquiers privés qu'ils concèdent des emprunts aux pays étrangers tant qu'ils n'auront pas l'assurance que la situation économique de leurs débiteurs se normalise. De plus les crédits ne seraient vraisemblablement accordés qu'à court terme et à des taux relativement élevés. Ceci ne permettrait pas de mener à bien les tâches à longue haleine de la reconstruction et du développement économique, précisément les tâches qui permettront d'atteindre une vie économique stabilisée. C'est ainsi que la Banque Internationale doit servir dans la période de transition qui suit la guerre pour accorder les facilités financières que le capital privé ne pourrait pas accorder.

TROIS GENRES DE CREDITS

LA Banque Internationale a le pouvoir d'accorder des crédits de trois façons différentes:

1) Elle peut concéder des fonds directement sur son propre capital;

2) Elle peut concéder des emprunts sur les fonds qu'elle emprunte elle-même sur le marché financier privé dans les Etats membres. Des enquêtes menées jusqu'à ce jour, il résulte que la

plupart des fonds dont pourrait avoir besoin la Banque Internationale, en plus de son capital propre, devront pour le moment être obtenus par les actions lancées ou garanties par la Banque des Etats-Unis. De plus, le gouvernement des Etats-Unis, s'est inscrit pour 41 0/0 dans le capital de la Banque Internationale.

3) La Banque Internationale peut garantir, en totalité ou en partie, les emprunts concédés par les canaux habituels des investissements privés.

Des emprunts ne seront concédés directement par la Banque Internationale que lorsqu'ils n'auront pu être lancés par les moyens habituels et à des taux raisonnables. Ainsi, il est clair que l'action de la Banque Internationale ne gênera pas les investissements privés mais leur servira de stimulant, en étendant leur sphère d'action, en stabilisant ou en garantissant les emprunts privés et en établissant les conditions favorables pour les investissements du capital privé.

Etant donné que la Banque Internationale a la responsabilité de pousser à la mise au point de vrais programmes de reconstruction et de développement de longue haleine sur le plan économique il est évident qu'elle doit s'intéresser aux usages qui sont faits des emprunts concédés. Les fonds de la Banque Internationale ne peuvent qu'être de peu d'utilité s'ils sont employés seulement à la réparation d'un outillage démodé et vieilli ou à la restauration de systèmes dépassés de production. Pour cette raison les pays solliciteurs d'emprunts doivent remettre des informations détaillées démontrant les bonnes conditions des plans prévus par eux.

Le grand besoin économique se trouve dans une modernisation radicale des techniques industrielles. Ce n'est que par une telle modernisation que les pays pourront contribuer totalement à la richesse mondiale et acquérir une position d'acheteurs solvables des importations qui leur sont nécessaires. Et c'est seulement ainsi, évidemment, qu'ils pourront ensuite rembourser les avances qui leur auront été concédées par la Banque Internationale. En d'autres termes, les crédits fournis par la Banque Internationale doivent s'utiliser pour un travail productif, créateur de richesses véritables.

UN COMITE EXECUTIF MIXTE

LA Banque Internationale et le Fonds Monétaire International ont un Comité Exécutif mixte qui doit servir de lien entre les deux institutions; afin que leurs actions puissent être complémentaires, et les Gouverneurs de la Banque et du Fonds ont été autorisés à échanger les documents relatifs aux affaires d'intérêt commun.

La Banque Internationale reçoit aussi l'apport de l'action du Conseil économique et social de l'ONU, ainsi que d'autres organismes spécialisés des Nations Unies. La Banque Internationale s'est trouvée représentée aux réunions du Conseil Economique et Social et à ses différentes commissions.

L'accord sur lequel fut formée la Banque Internationale prévoit que chaque nation membre doit immédiatement verser 2 pour cent du capital à souscrire en argent liquide. Au 25 novembre 1946, il fut décidé que les nations membres verseraient 8 0/0 en plus sur le capital souscrit par elles. L'une des autres conditions imposées par la Charte de la Banque Internationale est le versement de 5 0/0 additionnels au 25 février 1947 et 5 0/0 au 25 mars 1947.

Puisque la Banque Internationale n'a pas besoin de ces fonds pour le moment, il a été décidé (en novembre 1946) que les nations membres n'auraient à satisfaire que le versement de 1 0/0 exigible à la souscription, et qu'elles pourraient remettre à la Banque des effets payables à vue, sans qu'il soit exigé d'intérêt.

(suite en page 26)

LA PAGE ITALIENNE

LES BIENS ITALIENS AUX ETATS-UNIS

Le correspondant de l'ANSA (la grande agence d'informations italienne) à Washington, a eu l'occasion de lire une lettre concernant les biens italiens aux Etats-Unis, écrite par le ministre des Affaires Etrangères M. Dean Acheson au sénateur Vandenberg (président provisoire du Sénat et président de la commission sénatoriale des Affaires Etrangères des E.U.) en vue de la discussion au Sénat autour de la ratification du traité de paix.

Voici le texte de cette lettre :

"Comme suite aux récentes conversations que nous avons eues avec les représentants du gouvernement italien, et en vue de possibles discussions dans un proche avenir, je désire faire une déclaration au sujet de l'attitude du Département d'Etat à l'égard de celles des clauses du traité de paix avec l'Italie qui se réfèrent aux biens italiens aux Etats-Unis. Vous savez que l'un des points principaux de toute la politique suivie par les Etats-Unis dans les discussions qui précéderont l'approbation finale du traité, fut de mitiger les clauses qui auraient pu mettre en péril la stabilité économique et financière de l'Italie. Les demandes de réparations étaient très élevées, bien que les Etats-Unis eussent renoncé à présenter leur propre compte qui aurait pu être très onéreux. La délégation des Etats-Unis soutient vigoureusement le point de vue que les réparations devaient être éliminées ou tout au moins maintenues dans des limites étroites.

Etant donné l'impossibilité absolue de paiement de la part de l'Italie de sommes astronomiques, on craignait, en effet, que les réparations eussent fini par grever le budget des pays qui auraient aidé l'Italie à remettre sur pied sa propre économie.

Les clauses acceptées en matière de réparations, se proposaient justement de diminuer ces risques. Au cours des discussions, toutefois, les Etats-Unis furent accusés de demander en réalité des réparations indirectes, par le moyen des clauses concernant les biens italiens à l'étranger. En réponse, la délégation des Etats-Unis déclara explicitement que les Etats-Unis bien loin de tirer un bénéfice du fait que dans leur territoire se trouvaient de nombreuses propriétés italiennes, auraient restitué ces propriétés à l'Italie nonobstant le texte de ce qui, par la suite, devint l'art. 79. Cette déclaration contribua à appuyer l'attitude américaine vis-à-vis du problème des réparations et à d'autres clauses onéreuses, obtenant que celles-ci soient contenues dans des limites raisonnables.

Les Etats-Unis ont déjà pris d'importantes mesures en faveur de l'économie italienne et ont un grand intérêt à préserver sa stabilité. Par exemple, de grosses sommes ont été mises à la

disposition de l'Italie comme acomptes sur le paiement des troupes. Ces mesures et d'autres du même genre ont été prises pour maintenir en Italie un degré de stabilité suffisant pour faciliter la réhabilitation économique et politique du pays.

En considération de ces précédents, la politique du Département d'Etat tend fermement à la libération des biens italiens de la part du gouvernement des Etats-Unis soit qu'ils soient bloqués ou séquestrés. On est par conséquent entrain d'élaborer les dispositions relatives au déblocage et à la restitution des propriétés italiennes."

La lettre conclut en disant que cette déclaration pourra être utile lors de la discussion au su-

jet de la ratification du traité de paix avec l'Italie.

On apprend d'autre part, que les biens italiens aux Etats-Unis sont évalués à plus de 60 millions de dollars. La mission économique italienne à Washington dirigée par M. Ivan Matteo Lombardo qui a entamé des négociations au sujet de ces biens, compte également obtenir des accords avec le Fonds Monétaire International en vue de la stabilisation de la lire italienne.

On sait enfin que la Trésorerie Fédérale et le Département d'Etat qui sont en contact avec la mission Lombardo se sont déjà prononcés en faveur de la concession d'un prêt de la Banque Mondiale à l'Italie, dans des buts bien définis de reconstruction, donnant une interprétation très large aux statuts de la dite Banque.

LES RELATIONS ITALO-EGYPTIENNES

Lentement, mais sûrement, les relations italo-égyptiennes se sont améliorées, au point que nous sommes à la veille de la reprise officielle des relations diplomatiques entre Le Caire et Rome.

Le fameux traité de Paris, instrument qui doit fermer la parenthèse sur la période difficile de la guerre, a été ratifié en Italie par le Conseil des ministres, l'Assemblée Constituante et, ces jours derniers, par le Président de la République italienne, Monsieur De Nicola. L'accord a acquis, avec cette dernière signature, force de loi en Italie.

Quelles sont les formalités — car il ne s'agit plus que de formalités — qui restent à accomplir pour qu'il ait également force de loi en Egypte? A peu près les mêmes, avec cette variante qu'étant donné que ce sont les conditions posées par l'Egypte qui devaient être acceptées par l'Italie, une fois que celle-ci les a entérinées, rien ne s'oppose à ce que le traité soit ratifié ici. Dans les milieux parlementaires on s'attend au fait, à ce que cette ratification ait lieu avant les vacances, plusieurs signes avant-coureurs de la normalisation des relations italo-égyptiennes (et nous ne voulons citer que la réouverture des bureaux de la Légation d'Italie en son siège de Kasr el Doubara) s'étant manifestés ces jours-ci.

M. Giovanni de Astis, aura ainsi, contre vents et marées, accompli jusqu'au bout sa mission, ne quittant le sol égyptien qu'après avoir aplani toutes les difficultés qui alourdissaient l'atmosphère des relations entre l'Egypte et son pays. Au moment où il prend congé de la terre d'Egypte, toute la communauté italienne se joint à nous pour le remercier des constants efforts qu'il a déployés pour rendre à cette dernière son statut et ses biens, tout en espérant que la légendaire modestie du ministre ne soit pas trop effarouchée par ce témoignage public de gratitude et de très haute considération.

W.A.

Pour ceux qui partent

Au marché libre de Rome
Cours du 22 mai

A) Changes :

	Min.	Max.			
Sterling or ...	10.000	10.300	Dollar unitaire.	775	775
Marengo	6.400	6.750	Franc français.	3,05	3,10
Sterling papier.	2.200	2.300	Franc suisse ...	201	210
Livre égyptienne	2.150	2.200	Or fin (1.000)	1.060	1.090
Dollar (grosse coupure)	730	780	Or brut (b. 1.000)	1.050	1.080
Dollar (coupure moyenne)	762	795	Argent (1.000 gr.)	20.500	22.000
Dollar (coupure petite)	762	795	Argent (800 b. 1.000)	19.500	21.000

(les grosses coupures dollars et les petites de 5, 10 et 20) sont celles de 100 et plus, les moyennes de 50 à 100,

B) Denrées alimentaires (le kg.) :

	Min.	Max.			
Farine de froment	165	170	Oeufs (pièce)	23	32
Farine de maïs	70	70	Beurre	1.000	1.200
Pâtes	260	290	Fromage pecorino	620	800
Pain blanc	190	200	Fromage parmesan	1.000	1.300
Pain mi-blanc	170	170	Sucre	750	800
Pain commun	150	150	Lentilles	200	210
Huile	760	770	Poids chiches.	90	100
Café	700	800	Poulets	399	899
Riz	235	240			
Haricots	160	240			
Pommes de terre	48	55			

Ce que gagnent les fonctionnaires de l'Etat

Grade et qualifications	Traitement annuel		Rapport 1947/30
	le 1/7/30	le 30/4/47	
I Président de Cassation	74.000	696.000	9,41
IV Directeur Général	48.000	544.000	11,33
VII Chef de section	25.200	406.000	16,11
X Secrétaire	17.600	343.500	19,54
X Premier Archiviste	15.400	343.500	22,37
XIII Elève	8.500	277.500	32,59
Chef Huissier	10.300	276.000	26,89
Huissier	7.000	258.500	37,00

LA SITUATION ECONOMIQUE au début de

Il est intéressant d'examiner les différents aspects du redressement aux Pays-Bas après l'écoulement de plus d'une année de paix.

Bien qu'un état de choses idéal ne règne pas encore en ce pays, et qu'évidemment il reste encore beaucoup à faire, il n'y a pas lieu d'être mécontent dans l'ensemble.

Le problème de l'approvisionnement se pose indiscutablement avec moins d'acuité; le ravitaillement est satisfaisant et en dépit de quelques insuffisances, l'on peut dire en règle générale qu'à présent on ignore à peu près la faim dans cette contrée. C'est surtout en comparant les Pays-Bas avec d'autres pays à cet égard que la comparaison est à l'avantage de la Hollande; cependant en raison de la carence de certaines denrées telles que les graisses et la viande, la plupart des articles demeureront rationnés.

En ce qui concerne les chaussures, la situation est assez satisfaisante; les réparations s'effectuent plus régulièrement et l'on escompte qu'en 1947 chaque habitant des Pays-Bas pourra se payer le luxe d'une nouvelle paire de souliers.

L'approvisionnement en tabac demeure, hélas, une source de déceptions pour nombre de citoyens hollandais; les habitants des Pays-Bas ayant acquis de temps immémorial la réputation de fumeurs invétérés. Le tabac haché, les cigarettes et les cigares demeurent rationnées, cependant il n'y a pas lieu de désespérer, car l'on espère bien pouvoir doubler les rations au cours de l'année 1947.

Pour les textiles les indices sont nettement défavorables. Comme cette branche d'industrie s'appuie sur l'importation de matières premières dont le financement coûte plus de devises que les Pays-Bas n'en peuvent réserver à cet effet, il n'est pas surprenant que le rendement soit insuffisant. De plus l'approvisionnement en charbon, la puissance de travail de la main-d'œuvre et l'outillage des usines, ne sont guère brillants.

Par ailleurs la confection des vêtements militaires a la priorité et un certain stock de vêtements doit être réservé aux habitants des provinces sinistrées, aux victimes de guerre et le reste de la population doit restreindre ses achats au strict nécessaire.

LE LOGEMENT

Le problème du logement ne se présente pas non plus sous un jour très favorable. Au 5 mai 1945, jour de la libération, le nombre des maisons totalement détruites, s'élevaient à 85.698, celui des maisons sérieusement endommagées à 42.319 et le nombre des demeures légèrement endommagées à 355.704. Du chiffre total des maisons habitables, soit 2 millions, 20 à 25 0/0, donc 1/2 million, avait disparu. L'on peut relever comme un indice favorable que 300.000 (85 0/0) maisons légèrement endommagées ont été remises en état. En outre dans les municipalités où plus de 20 0/0 des logements étaient sinistrés ou sérieusement endommagés, l'on amorça immédiatement la construction des maisons provisoires dont 9.000 étaient achevées en novembre dernier, tandis que le programme d'exécution prévoit encore l'aménagement de 1.000 de ces logements. Signalons aussi qu'en Autriche on a fait l'acquisition de 800 maisons en bois (constructions définitives et "préfabriquées"). Par ailleurs l'on a bâti 4.600 fermes provisoires et 5.600 écuries du même genre.

Le nombre des maisons nouvellement construites est peu satisfaisant (le projet de construction pour 1946 prévoyait 10.000 maisons à bâtir), car si l'on continue à travailler dans l'industrie du bâtiment à ce même rythme, il est manifeste qu'il s'écoulera encore des années avant que la capacité de logement aux Pays-Bas n'atteigne à nouveau le niveau de mai 1940. Dans ce pays, il est nécessaire de construire annuellement plusieurs milliers de maisons. Le nombre de maisons manquantes s'élevait à 200.000 au 1er janvier 1946. Si l'on fixe à 2 millions

le chiffre total des maisons nécessaires en Hollande et si l'on estime que la période d'amortissement s'échelonne environ sur une cinquantaine d'années, il faudra donc bâtir annuellement 40.000 maisons. En raison de l'accroissement de la population, il faut encore tenir compte d'une demande additionnelle d'environ 25.000 maisons par an (en prenant comme moyenne les familles de quatre personnes). Au total donc 65.000 nouvelles maisons à bâtir, si l'on veut maintenir le niveau d'avant-guerre, niveau qui d'ailleurs est insuffisant en lui-même si l'on tient compte du chiffre de 200.000 maisons manquantes au 1er janvier 1946. Ces chiffres montrent donc que les nouvelles constructions ont été insuffisantes à pourvoir aux besoins de la population dans ce domaine; le projet pour 1947 prévoyant 25.000 maisons à bâtir ne réussira pas non plus à satisfaire à toute la demande; la situation financière et la question des devises ne permettent pas de prendre les mesures nécessaires; de plus la carence de matériaux de construction et de matières premières entrave également un prompt redressement dans l'industrie du bâtiment.

L'INDUSTRIE

La vie industrielle en général a repris de façon satisfaisante, bien que l'absence de matières premières et d'ouvriers qualifiés se fasse encore sérieusement sentir. Grâce à une plus grande puissance de travail, l'on pourrait atteindre dans certaines branches d'industrie un rendement supérieur, mais celle-ci laisse encore à désirer, quoique incontestablement l'on puisse relever une certaine amélioration dans ce domaine, comme nous l'avons déjà fait remarquer.

Le chômage diminue sérieusement, ce que les chiffres suivants mettent en lumière:

janvier 1946 : 87.900 chômeurs
octobre 1946 : 37.578 "

Le nombre des salariés recevant une allocation provisoire baisse également de 43.500 au 31 décembre 1945 à 5.200 au 31 octobre 1946.

EXPORTATIONS & IMPORTATIONS

En ce qui concerne les exportations, un développement favorable se manifeste; tandis que durant la première moitié de l'année 1946 les exportations mensuelles moyennes se chiffrent par 212.601 tonnes en juillet et en août de la même année elles s'élevaient respectivement à 340.166 tonnes et à 389.233 tonnes, en septembre et en octobre, on relève les chiffres suivants: 314.215 tonnes et 483.815 tonnes; enfin en novembre: 616.812 tonnes, ce qui représente une valeur de 125 millions de florins.

En juillet 1946 la valeur des exportations s'estimait à 64,1 millions de florins.

Quant aux importations, elles atteignent environ 820.110 tonnes durant la première moitié de l'année 1946. En octobre 1946, elles s'élevaient à 1.131.483 tonnes, en novembre de la même année 1.091.06 tonnes, soit 238,6 millions de florins.

Au cours de l'année 1946 la totalité des importations se chiffre par 11.700.000 tonnes, ce qui représente une valeur de 2.200 millions de florins et les exportations s'élèvent au total à 3.920.000 tonnes, soit 815 millions de florins.

Dans le domaine du transport, le redressement s'est effectué très rapidement. La Compagnie Néerlandaise des Chemins de fer est une des entreprises qui a été le plus gravement touchée par la guerre.

Le service des chemins de fer était complètement désorganisé, mais à l'heure actuelle il est dérechef assuré régulièrement, grâce au rythme accéléré de la reconstruction dans cette

MIQUE DES PAYS-BAS

l'année 1947

entreprise. Le nombre de kilomètres parcourus tant par les trains de voyageurs que par les trains de marchandises s'est considérablement accru, bien qu'évidemment la situation d'avant-guerre ne soit pas encore rétablie. Le nombre de trains en service durant les jours ouvrables s'élevait à 924 au 1er janvier 1946 (36.411 train-km.); à l'heure actuelle ce chiffre atteint 1544 trains par jour ouvrable (71.539 train-km.). Le réseau total exploité était de 2.824 km. au 1er janvier 1946 et au 31 décembre 1946, il atteignait 3.824 km. au 1er janvier 1946 et au 31 décembre 1946, il atteignait 3.051 km. Des 21 grands ponts sur les fleuves, une quinzaine avait été détruits, à l'heure actuelle, tous sont réparés et remis en honneur, en particulier le plus grand pont pour chemin de fer (sur le Moerdijk) qui est d'importance primordiale pour le rétablissement des communications entre le Nord et le Sud du pays. Des progrès constants sont également à relever dans le domaine de la réélectrification du réseau ferroviaire.

LE TRAFIC AÉRIEN ET LA NAVIGATION

Le trafic aérien a pris également un grand essor. La Société Royale Néerlandaise pour la navigation aérienne aux Pays-Bas, la K.L.M., a réussi à réaliser des liaisons avec toutes les parties du monde, si bien que dans le trafic aérien mondial, elle a regagné une place de première importance. A cet égard, il nous faut aussi faire mention des projets de la Compagnie de Navigation "Nederland" à Amsterdam et de la Rotterdamsche Lloyd à Rotterdam en vue de combiner des liaisons maritimes et aériennes vers les Indes en collaboration éventuelle avec la K.L.M.

Le trafic des ports s'intensifia également. En 1946, l'on relève le chiffre de 4.394 pour le nombre des navires ayant fait escale à Rotterdam, tandis qu'en 1945 ce chiffre n'était que de 1.344. On constate donc une amélioration notable, mais il s'en faut cependant de beaucoup que le niveau d'avant-guerre ne soit atteint (en 1938 15.000 navires). Le nombre des marchandises importées d'outre-mer à Rotterdam s'élève environ à 6 millions de tonnes (soit 25 0/0 du chiffre de 1938); la totalité des marchandises exportées se chiffre par 1,7 millions de tonnes, soit presque 10 0/0 du chiffre de 1938. En comparaison de la deuxième moitié de l'année 1945, l'on peut relever en 1946 une hausse de 30 0/0 pour la totalité du trafic des marchandises à Rotterdam.

A Amsterdam également le trafic maritime s'est intensifié. En 1946 1.706 navires (tonnage total 1.817.922 tonneaux) firent escale dans ce port, en 1945 les chiffres étaient: 470 bateaux (représentant un tonnage de 454.927 tonneaux). Dans les deux ports, les réparations rendues nécessaires par les ravages des Allemands, sont en bonne voie d'achèvement.

Le redressement de la flotte marchande néerlandaise a fait également des progrès satisfaisants. L'on tâche de compenser régulièrement les pertes subies pendant les hostilités, la flotte de la marine marchande s'était vue en effet diminué de la moitié de son tonnage. Abstraction faite de circonstances imprévues, l'on espère que le tonnage de la flotte commerciale ré-atteindra 80 0/0 du tonnage d'avant-guerre au cours de la seconde moitié de l'année 1947.

LE CHARBON

Nous avons déjà parlé un peu plus haut du problème du charbon aux Pays-Bas. La grève des mineurs américains a eu des conséquences défavorables pour le ravitaillement en charbon dans ce pays, à savoir qu'il y a eu un déficit de 300.000 tonnes que nos mines du Limbourg n'ont pas pu combler. La consommation charbonnière des entreprises a dû être diminuée de 30 0/0 (y compris celle des compagnies du gaz et des com-

pagnies de l'électricité), tandis que la Compagnie Néerlandaise des Chemins de fer s'est vue également forcée de diminuer la fréquence de son service.

La production des mines du Limbourg s'élevait à 801.423 tonnes au mois de novembre 1946, tandis qu'en octobre elle atteignait 808.145 tonnes. Cette légère baisse était due au plus petit nombre de journées de travail, à savoir 25 en novembre et 27 en octobre. Le rendement par journée de travail était de 32.057 en novembre et de 29.031 tonnes en octobre. L'indice de la production qui s'élevait en octobre et septembre à 67, passa à 71 en novembre (indice de production en 1938: 100). Au mois de novembre, les mines expédièrent pour la demande du marché intérieur 607.295 tonnes, ce qui représente 1.318 tonnes de plus qu'en octobre.

Si l'on examine les chiffres du rendement des mines du Limbourg, soit 5.000.000 tonnes en 1945 et 8.314.000 tonnes en 1946, l'on peut certainement relever une amélioration, surtout si l'on compare ces chiffres aux chiffres du rendement actuel; cependant la production du charbon n'atteint pas encore le niveau d'avant-guerre (en août 1939, le chiffre de la production s'élevait à 1.119.000 tonnes). C'est pourquoi le gouvernement néerlandais s'efforce d'augmenter le rendement et cela tout spécialement en vue de la production industrielle qui dépend principalement du ravitaillement en charbon. Il est donc d'importance primordiale que l'on remédie à la carence de houille qui règne à l'heure actuelle. La période de gel des mois de décembre, de janvier et de février donna lieu à diverses mesures de restriction quant à la consommation de charbon.

En général donc on peut être assez satisfait de la marche du redressement économique aux Pays-Bas, ce qu'exprime clairement l'indice général de la production industrielle qui s'élevait à 90 en novembre 1946, tandis qu'en septembre 1946 il était de 79; signalons qu'en décembre 1946 il était 56.

La Foire Commerciale à Utrecht, qui eut lieu du 10 au 19 septembre 1946, eut un grand succès tout comme celle qui se tint en avril de la même année. Du 15 avril au 24 avril 1947 eut lieu à Utrecht la 48ème Foire commerciale. Bien que l'emplacement réservé aux stands soit assez vaste, le nombre des participants dépasse le chiffre prévu.

Quelques mots encore en ce qui concerne l'accroissement du chiffre de la population. Au 1er janvier 1940 le nombre des habitants aux Pays-Bas s'élevait à 8.834.000. Pour l'année 1946, les chiffres à relever sont les suivants: 1er janvier 1946 — 9.250.000 habitants, 1er octobre 1946 — 9.479.000 habitants. Au cours du mois de novembre, le chiffre de la population atteignit 9 1/2 millions d'habitants, si bien que le chiffre d'accroissement en 1946 est de 200.000 habitants. A cet égard, les Pays-Bas offrent un contraste avec la Belgique pour qui on peut relever les chiffres de population suivants: au 1er janvier 1940 — 8.396.000 habitants, au 1er janvier 1946 — 8.345.000 habitants. Au 1er décembre 1930, lors du dernier recensement, la population de la Belgique était supérieure à celle des Pays-Bas: la Belgique comptait 8.092.000 d'habitants et la Hollande 7.936.000 habitants; la différence se chiffrait donc en 1930 par 156.000 habitants.

NOUVELLES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DE L'ETRANGER

LA COMMERCIALISATION DU PETROLE SYNTHETIQUE SERA UNE REALITE EN 1949

La production de la gazoline synthétique sur une échelle commerciale sera possible aux Etats-Unis en 1949, selon la Stanolind Oil and Gas Company, qui construit actuellement une usine synthétique dans les champs de gaz naturel de Kansas. La nouvelle usine produira 5.300 barils par jour de gasoline de haute qualité, 800 barils de pétrole, 1.000 barils d'hydrocarbure léger et 227.000 kgs. de produits chimiques.

LES ACIERIES EN GRANDE-BRETAGNE

La fédération britannique du fer et d'acier pousse activement l'exécution de son plan de modernisation et du développement de l'industrie sidérurgique.

Par suite de la hausse constante du coût des matériaux le plan de la fédération prévoyait l'année dernière une dépense de 168.000.000 de livres sterling échelonnée sur une période de 7 ans. Aujourd'hui, on estime que l'exécution du plan entraînera une dépense de 200.000.000 de livres sterling. L'Office de l'Acier, organisme gouvernemental créé l'année dernière en vue de surveiller l'activité de l'industrie sidérurgique, a approuvé jusqu'ici les plans impliquant une dépense de 90.000.000 de livres sterling. Le plus important de ces plans, est celui de la "Wales Steel Company", puissant trust dont le but est de créer dans le pays de Galles de vastes établissements sidérurgiques pour la fabrication, notamment, de l'acier en feuilles et du fer blanc. A sa tête se trouve la compagnie "Thomas Richard Baldwin". Le coût de ce projet est estimé à 50.000.000 de livres.

IMPORTATIONS AUX ETATS-UNIS DE COTONNADES JAPONAISES

La Compagnie commerciale des Etats-Unis, organisme dépendant du gouvernement fédéral, a annoncé récemment la mise en vigueur d'un programme permettant aux entreprises privées

américaines de se procurer des cotonnades japonaises pour procéder à leur finition et les réexporter à l'étranger. Cette mesure a été prise parce que le Japon ne dispose pas des installations nécessaires. Le gouvernement militaire favorise le programme d'exportation du Japon qui permettra à ce pays de payer l'importation de produits essentiels à son économie.

L'INDUSTRIE DU FER ET DE L'ACIER AU JAPON

Afin d'augmenter la production japonaise de fer et d'acier, les Etats-Unis ont décidé de vendre au gouvernement japonais 200.000 barils d'huile lourde.

Ce supplément permettra un accroissement mensuel d'acier de 35.000 tonnes.

LES IMPORTATIONS DES ETATS-UNIS

Selon la revue "Foreign Commerce", le café constitue le principal produit importé aux Etats-Unis. 1.291.950 tonnes ont été importées en 1946, soit une augmentation de 6% sur 1945, et 59% sur la moyenne antérieure. En valeur, ces importations représentent 472.000.000 de dollars contre 346 millions en 1945, et 141.000.000 pour la moyenne de 1936/1938.

LA PRODUCTION DE PAPIER EN AMERIQUE...

La production de papier, de carton et de pâte à papier aux Etats-Unis a dépassé tous les records au mois de mars. La production de papier et de carton atteignit environ 1,6 million de tonnes tandis que la production de pâtes à papier s'élevait à près de 0,9 million de tonnes.

...ET CELLE DES CHAUSSURES

La production des chaussures aux Etats-Unis durant 1946 a atteint 530 millions de paires, record de fabrication. Ceci représente une augmentation de 43 millions de paires sur la production de 1945, soit un pourcentage de 9%. Les exportations de souliers durant la même période ont été d'une valeur de 2.500 millions de dollars, ce qui représente aussi un chiffre record.

TRAITE DE COMMERCE ENTRE LA SUEDE ET LA YOUGOSLAVIE...

Après des négociations qui se sont poursuivies à Stockholm, un traité de commerce et un accord concernant les paiements ont été conclus en avril entre la Suède et la Yougoslavie. Selon le traité, les échanges de marchandises entre les deux pays se feront dans le cadre de contingentements qui seront fixés par les deux parties pour chaque période de douze mois. Les contingentements pour la première période, calculée à partir du 15 avril, prévoient des exportations suédoises pour la Yougoslavie estimées à 10 millions de couronnes (\$ 2.780.000), et des importations de ce dernier pays en Suède d'environ 27 millions de couronnes (\$ 7.500.000).

...ENTRE LA SUEDE ET LA HOLLANDE

Un traité de commerce additionnel a été signé en avril entre la Suède et les Pays-Bas, prévoyant des échanges accrus de marchandises entre les deux pays. Aux termes du traité primitif, les exportations suédoises en Hollande étaient estimées devoir être de 156 millions de couronnes et les importations de ce pays en Suède de 180 millions de couronnes. Ces chiffres ont été portés maintenant à 174 millions de couronnes (\$48.330.000) et à 191 millions de couronnes (\$ 53.055.000), respectivement.

...ENTRE LA SUEDE ET LA GRECE

Le ministre de l'Economie Nationale grec et les représentants du monopole suédois de tabac ont signé une convention pour l'échange de divers produits. Contre du tabac grec, la Suède livrera pour 2.000.000 de couronnes du bois de construction, pour 300.000 couronnes du papier journal et pour 900.000 couronnes des machines, des pièces de rechange et de l'outillage électrique.

LE RAVITAILLEMENT DE L'EUROPE ET DU MONDE

C'est à Washington du 15 au 30 juillet prochain que se réunira la conférence des ministres du ravitaillement des pays d'Europe et du monde, selon les propositions faites par M. Clinton Anderson, secrétaire adjoint américain à l'Agriculture, dans sa lettre à l'Organisation pour les Vires et l'Agriculture "FOA", qui fonctionne dans la capitale américaine sous l'égide des Nations Unies.

La date sera fixée officiellement dans quelques jours.

LES FOURNITURES MONDIALES DE RIZ EN 1947 N'ATTEINDRONT QU'UN TIERS DES IMPORTATIONS REQUISES

Le Conseil International des Vires d'Urgence a estimé la quantité de fournitures mondiales de riz exportables à 2.157.700 tonnes par 1947, contre une demande d'importation de quelque 6.600.000 tonnes, soit plus de trois fois la quantité disponible.

En soumettant ses recommandations aux gouvernements membres en vue de la distribution des quantités disponibles exportables parmi 22 nations importatrices ou territoires dépendants, le Conseil a déclaré: "Dans les circonstances actuelles il était impossible d'assigner à n'importe quelle nation importatrice ou territoire dépendant plus qu'une petite partie des quantités requises".

Les allocations approuvées recommandent:

Pour les Indes	485.000 tonnes
Pour la Chine	287.000 "
Pour la Malaisie	326.000 "
Pour Ceylan	276.000 "
Pour Cuba	175.000 "
Pour l'Indonésie	130.000 "
Pour les Philippines	100.000 "
Pour Hong-Kong	100.000 "

Des quantités proportionnées vont aux autres requérants.

LA PRODUCTION EGYPTIENNE EN AUGMENTATION

L'hémisphère occidental et l'Egypte figurent en tête des pays producteurs avec un tonnage exportable supérieur à celui d'avant-guerre, mais la quantité, dit le Conseil, est loin de suffire pour combler la brèche. Les trois plus grands pays exportateurs en dehors de l'Extrême-Orient sont: les Etats-Unis (310.000 tonnes), le Brésil (213.000 tonnes) et l'Egypte (200.000 tonnes).

Le comité chargé d'étudier la question du riz revisera ses recommandations en septembre et fera les ajustements qui seraient nécessaires à ce moment.

UN CRI D'ALARME DU SECRETAIRE GENERAL DU CONSEIL INTERNATIONAL DES VIVRES

"Le monde est presque certain de faire face à une nouvelle crise alimentaire d'ici un an, aussi sérieuse que celle à laquelle il fait face en ce moment, à moins que toutes les nations ne traitent soigneusement leurs approvisionnements en vivres..." a déclaré M. Dennis Fitzgerald, secrétaire général du Conseil International des Vivres à la séance d'inauguration.

"Nous espérons que la situation alimentaire allait se normaliser, cette année. Mais cette normalisation n'a pas eu lieu et on ne peut pas prévoir qu'elle puisse l'être dans 12 mois".

LES ETATS-UNIS PROPOSENT LA CONVOCATION D'UNE CONFERENCE MONDIALE DES CEREALES

Le comité exécutif du Conseil International des Vivres a été saisi d'une proposition de M. Anderson, secrétaire à l'Agriculture des Etats-Unis, pour la convocation d'une conférence mondiale des céréales. A sa réunion inaugurale, à Washington, le Conseil a accepté de faire convoquer cette conférence, mais n'a pris encore aucune décision sur les détails de la conférence en question.

LE COMMERCE EXTERIEUR BRITANNIQUE

Pendant le premier trimestre de l'année les importations britanniques des pays à devises fortes se sont élevées à 173 millions 300.000 livres sterling soit une augmentation de 3.600.000 sur le trimestre antérieur.

Dans les autres pays, à devises rares, elles se sont élevées à 190.500.000, soit une diminution de 9.600.000. Les importations de la première zone sont de 47,63% et celles de la seconde sont de 52,37%, contre respectivement 33,99% à 66,01% en 1938.

Les exportations vers les pays à devises fortes représentent 21,24% du total contre 10,97% pour le trimestre de 1946.

Le déficit de la balance des comptes de ces pays est de 116.400.000 livres, soit plus de 465.000.000 de dollars.

DES SUBVENTIONS SONT SUPPRIMEES EN GRANDE-BRETAGNE

A partir du 1er juin les subventions gouvernementales accordées aux manufactures des produits textiles à usage domestique seront supprimées. Ces subventions s'élevaient à 2.000.000 de livres sterling par an. Leur suppression entraînera presque certainement une hausse sur les articles tels que les draps, les couvertures et les serviettes.

LE PROBLEME DU DOLLAR EN GRANDE-BRETAGNE

On apprend de source autorisée que les représentants de la Banque d'Angleterre et de la Trésorerie rencontreront, ces jours-ci, à Londres, plusieurs personnalités de la Banque internationale, à qui ils s'efforceront de démontrer qu'un des moyens les plus efficaces pour résoudre le problème du dollar en Grande-Bretagne est l'octroi d'importants crédits aux pays européens dévastés par la guerre, qui, en raison de leurs faibles exportations, accumulent des dettes commerciales envers la Grande-Bretagne.

L'ECHANGE DE DROITS COMMERCIAUX A L'O.A.C.I.

Le comité de l'organisation de l'Aviation Civile Internationale se réunira à Rio de Janeiro d'ici octobre pour rédiger un accord d'échange de droits commerciaux en matière de navigation aérienne.

Cette décision a été approuvée par l'assemblée plénière de l'OACI, de nombreux pays ayant reconnu la nécessité d'établir les principes pouvant servir de base à la signature d'un accord multilatéral.

L'INDICE DES PRIX DE GROS EN FRANCE

	Indice général	Produits alimentaires	Produits industriels
Avril 1940	136	123	148
Avril 1941	160	148	173
Avril 1942	191	178	205
Avril 1943	226	223	229
Avril 1944	255	264	246
Avril 1945	327	304	350
Avril 1946	559	534	584
Septembre 1946	727	820	634
Février 1947	882	1.007	756
Mars 1947	850	945	756
Avril 1947	837	918	757

CREDITS AMERICAINS

On a annoncé qu'un crédit de 50.000.000 de dollars a été ouvert à la France pour favoriser ses achats des stocks excédentaires des Etats-Unis.

La Finlande et les Philippines ont bénéficié aussi d'une ouverture d'un crédit de 10.000.000 de dollars pour un financement semblable.

Ces gouvernements peuvent utiliser ces crédits pour l'achat de matériel industriel sauf des avions ou des armes.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des prix de gros en France d'avril 1940 à avril 1947, calculés sur la base de 100 en 1938:

LA RESURRECTION DE LA FLOTTE MARCHANDE FRANÇAISE JUIN 1944: 900.000 tonnes - JANVIER 1947: 1.500.000 tonnes

Au cours de la session de la "Baltic and International Maritime Shipping Conference" qui s'est tenue à Copenhague, M. Laurent de Labrusse, directeur général de la Société française des affréteurs maritimes, a fait un exposé sur l'évolution de la marine marchande française.

En juin 1944, il ne restait à la France plus que 900.000 tonnes de sa flotte marchande. Ce chiffre était de 1.500.000 au début de l'année 1947; il est probable qu'à la fin de l'année 1947, il passera à 2.000.000 de tonnes. Rappelons que la flotte marchande française totalisait avant la guerre 2.800.000 tonnes.

Après avoir souligné les difficultés rencontrées par les chantiers navals français du fait de la pénurie des matières premières, et de l'encombrement des chantiers étrangers, surchargés de commandes, M. de Labrusse a néanmoins exprimé l'espoir qu'à la fin de 1948, le tonnage marchand pourrait être porté en France à 2.600.000 tonnes, et à trois millions en 1950.

Le délégué français a d'autre part évoqué le gigantesque effort de reconstruction accompli dans la plupart des ports français. Il a cité à cet égard les chiffres suivants:

En août 1944, quelques trois mille épaves obstruaient les ports français: 53% des docks et des quais étaient détruits, de même que la presque totalité — 88% — des appareils de levage.

Aujourd'hui il semble que le programme de reconstruction que l'on ne pensait pas pouvoir terminer avant cinq ans, puisse être achevé d'ici trois ans. D'ores et déjà, les importations par mer atteignent en France 80% du trafic de 1938.

LA MARINE MARCHANDE AMERICAINE

La commission de la marine marchande américaine estime nécessaire de construire 116 navires représentant un total de 900.000 tonnes en vue de subvenir au commerce extérieur.

La commission estime qu'en 1950, les Etats-Unis auront besoin d'une flotte de 11.400.000 tonnes.

ING. GABRIEL ROGOJAN

EXPERT EN MECANIQUE AUPRES DES TRIBUNAUX

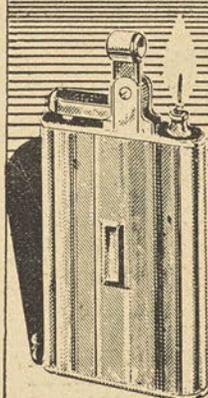
Etablissement de tous projets pour la construction de

COFFRES et CHAMBRES FORTES

POUR BANQUES ET SOCIÉTÉS

Vérification et remise à neuf de tout genre de coffre

3, RUE EL-CHEIFEIN - TEL 52187 - LE CAIRE



RONSON

LE BRIQUET DE NOTORIÉTÉ MONDIALE

EN VENTE
DANS LES BONNES MAISONS

✓ BUTLER STANDARD

PT. 250

✓ ENGINE TURNED

PT. 315

Agents Exclusifs pour l'Egypte et le Soudan : J. GREEN & Co. Caïre Alexandrie
C. R. 25998

SOCIETE ANONYME DU BEHERA

CAPITAL AUTORISE

150,000 Actions Ordinaires de L.E. 5 L.E. 750,000

SIÈGE SOCIAL ;

21, Rue Talaat Harb Pacha — ALEXANDRIE, Egypte.

RAPPORT

Après avoir fait provision pour intérêts et loyers arriérés et dépréciation sur Matériel, Installations, etc., les Profits nets de l'exercice 1946-47 se sont élevés à ... L.E. 100.577,593

Moins:

1°) 5% d'intérêts sur les 150.000 Actions Ordinaires soit sur L.E. 750.000 ... L.E. 37.500, —

L.E. 63.077,593

2°) 10% sur le solde des bénéfices à porter à la réserve statutaire ... " 6.307,759

L.E. 56.769,834

Qui ajoutées au reliquat 1945-46 ... " 19.948,313

L.E. 76.718,147

Donnent

Sur lesquelles le Conseil d'Administration propose la distribution d'un dividende supplémentaire de P.T. 40 par action ordinaire, soit " 60.000, —

Et de reporter à nouveau le reliquat ... L.E. 16.718,147

Le dividende total brut s'éleva donc à P.T. 65 par action.

RAPPORT DES CENSEURS AUX ACTIONNAIRES

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous informer que nous avons vérifié le Bilan ci-annexé de la "Société Anonyme du Béhéra", arrêté au 31 Janvier 1947 avec les registres et comptes du Siège Social et des Directions Locales de la Société et avons obtenu tous les renseignements et explications dont nous avons eu besoin. Nous avons obtenu des certificats de la Direction de la Société se référant à l'existence et à l'évaluation des Installations, Mobiliers, Bétail, Articles en Magasin et Travaux en cours.

Les certificats hypothécaires concernant les propriétés ont été demandés aux Tribunaux par la Société, mais ils ne sont pas encore parvenus. Ceci dit, à notre avis le Bilan est bien établi de façon à faire ressortir la situation correcte et véridique de la Société, et ce, conformément aux renseignements et explications qui nous ont été donnés et ainsi que le démontrent les registres de la Société.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de notre haute considération.

Les Censeurs:

RUSSELL & Co.

Chartered Accountants

Alexandrie, le 16 Mai 1947.

BILAN au 31 Janvier 1947

ACTIF		PASSIF	
Propriété (Feddans 52.618.00.01):	L.E.	Capital:	L.E.
Coût et améliorations de terrains ci-haut ...	871.539,615	Autorisé: 150000 act. ord. de L.E. 5	750.000, —
Ateliers de Halk-el-Gamal:	L.E.	dont: 2070 act. nouvelles	
Terrain au prix de revient	1.676,662	non souscrites	
Constructions	8.262,957	au 31 Jan. 1947	10.350, —
	9.939,619		739.650, —
		147.930	
Terrain pour Ateliers à Hagar Nawatia	25.403,625	Réserve en suspens:	
Machines, Matériels et Mobiliers	139.181,213	Solde des réserves transférées au Compte Capital par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 5/5/44 et affectées à la souscription des 1035 actions anciennes leur donnant droit à 2070 actions nouvelles	2.587,500
Montures et Bestiaux	115, —	Réserve Statutaire Annuelle	226.827,744
Débiteurs pour vente de Terres:		Bénéfices sur Vente Terres (à réaliser)	300.693,079
Annuités échues	52.492,805	Créditeurs et Comptes divers:	
Annuités non échues en capital	292.962,075	Cautionnements s/ Vente Terres ...	583.182,139
	345.454,880	Créditeurs Divers	61.339,926
		Réserves Diverses	26.502,661
Débiteurs et Comptes divers	180.874,721	Intérêts, Dividendes et act. Priv. ...	22.839,588
Intérêts, Dividendes et Actions Privilégiées non réclamés, déposés en Banque	22.839,588	Réserve pour Intérêts Arriérés ...	27.974,226
Magasins	69.604,318	Réserve pour Loyers Arriérés ...	3.968,479
Travaux en cours	7.978,283		725.807,019
Titres en Portefeuille	237.533,355		
Espèces:		Profits et Pertes:	
Dans les Caisses	8.267,558	Solde	120.525,906
En Banque	197.359,473		
	205.627,031		
	2.116.091,248		2.116.091,248

COMPTE PROFITS et PERTES au 31 Janvier 1947

DOIT	L.E.	AVOIR	L.E.
Dépenses d'Exploitation y compris les frais d'Administration et Frais Généraux de la Société ...	215.657,743	Recettes de la Section Industrielle ...	188.366,885
Impôts Fonciers ...	8.053,510	Intérêts sur Vente de Terres ...	23.454,848
	<hr/>	Locations ...	16.434,010
	223.711,253	Recettes Diverses et provision pour majoration non appliquée d'impôts fonciers ...	30.122,274
Solde reporté ci-dessous ...	100.577,593	Profits sur Vente de Terres ...	65.910,829
	<hr/>		<hr/>
	324.288,846		324.288,846
	<hr/>		<hr/>
Solde porté au Bilan ...	120.525,906	Solde reporté comme ci-dessus ...	100.577,593
	<hr/>	Solde reporté de l'Exercice précédent ...	19.948,313
	120.525,906		<hr/>
	<hr/>		120.525,906

CORRESPONDANCE

Nous recevons du Comité National Egyptien près la Chambre Internationale de Commerce, le communiqué suivant qui consiste dans la copie d'une lettre adressée à la Bourse des Marchandises d'Alexandrie (contrats):

"A representative of an American firm who was recently on a visit to Egypt in search of cotton connections declared to the Secretary General of this Committee in the course of conversation that in his view no serious cotton transactions could be developed between the

U.S.A. and Egypt until the two following conditions had been fulfilled.

1. — The futures market must reopen.

2. — Hedgers in America must be in a position to recover in dollars the premiums previously paid by them plus any possible profit thereon.

He pointed out that the position of rubber in England was similar to that of cotton in Egypt in that rubber, like cotton, is a raw material marketed in the Sterling area and purchased in large quantities by countries of the dollar block. The same question therefore arose between England and America in connection with rubber which is likely to arise between America and Egypt in connection with cotton.

The issue in the States was how best American traders in physical rubber could — compatibly with ruling parities and within the framework of exchange control regulations — recoup their disbursements unhindered. The matter appears to have been successfully tackled in England, where facilities are now provided with the approval of the Bank of England for paying back American dealers, and our friend the American representative suggested that we might utilise for our own cotton dealings with America the mechanism which has already been usefully employed in the case of rubber.

The details descriptive of the facilities being now available the executive of the Egyptian National Committee decided at its last meeting to communicate those to you for such action as you may wish to take with the Authorities.

I trust you will find them both useful and enlightening. Here they are:

"Up to the present, rules governing transactions by dealers members in physical rubber have not been published the business is being carried on in accordance with directives issued by the Bank of England.

Brokers are permitted to do business in futures (under rules of the Settlement House) with U.S. principals. Payment of the deposit of £5 per ton and any subsequent payments of differences by the U.S. principals must be made in dollars or American sterling, such being confirmed as to origin by a bank in this country. In the case of a payment to the American principal the brokers' bankers will obtain Bank of England permission to pay free sterling to an American account.

Dealers members of the Rubber Exchange are permitted to sell physical rubber (SIF, FOB, etc.) to American principals, who must pay the dealer in dollars or American sterling, such payments being confirmed as to origin by a bank in this country.

There are no other formalities. In effect the bank acting for the broker or dealer is responsible to the Bank of England for all payments made or received in either dollars or free sterling.

Brokers and dealers must furnish the Bank of England at the end of each month with a statement showing payments and receipts of all transactions made with the principals outside this country."

S. LACKANY.

VOTRE REVUE VOUS SUIVRA DANS VOTRE VILLEGIATURE

Si vous allez passer vos vacances à l'étranger maintenez le contact avec l'Egypte en vous faisant envoyer régulièrement votre revue.

Souscrivez à un abonnement saisonnier. Expédition par courrier ordinaire ou par avion

Renseignements et tarifs :
LA REVUE D'EGYPTE
ECONOMIQUE et FINANCIERE

Service des Abonnements,
B. P. 465., Le Caire

BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN ÉGYPTE

SOCIÉTÉ ANONYME EGYPTIENNE

Autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929

Capital souscrit L.E. 1.000.000

Capital versé L.E. 500.000

Réserves au 1er Juillet 1946 L.E. 125.000

Siège à Alexandrie : 18, rue Talaat Harb Pacha
Siège Social au Caire : 45, rue Kasr-El-Nil

TRAITE TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE
CORRESPONDANTS DANS LE MONDE ENTIER.

R.C.C. 39

R.C.A. 692

TEXTES OFFICIELS

Edition française du J.O. No. 47 du 26 mai 1947.

MINISTÈRE du COMMERCE et de l'INDUSTRIE

Arrêté No. 253 de 1947 portant radiation de certains
commerçants exportateurs du registre des exportateurs

LE MINISTRE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE,

Art. 1.—Sera rayé du registre des exportateurs pour une durée d'un mois le nom du sieur Abdel Salam Halaba, du sieur Radi Khals el Baroudi et la société Abdel Azim Ahmed et Mahmoud Aly, inscrite au dit registre sub Nos. 90, 200 et 238 respectivement.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Loi No. 54 de 1947 portant prorogation, jusqu'à fin 1948, de la concession accordée à la Société "Egyptian General Omnibus Company", à la "Société Nationale des Autobus" et à la "Société des Autobus du Caire", pour l'exploitation des lignes d'autobus, dans la ville du Caire. (*)

Art. 1.—Le Ministre des Travaux Publics est autorisé, avec l'approbation du Conseil des Ministres, à proroger, jusqu'au 31 décembre 1948, la concession accordée à la Société "Egyptian General Omnibus Company", à la "Société Nationale des Autobus" (Aly Saleh et El Taraboulsi) et à la "Société des Autobus du Caire", pour l'exploitation, dans la ville du Caire, des dix-huit lignes d'autobus désignée dans la liste annexée à la présente loi.

FAROUK.

Par le Roi:

Le Président du Conseil des Ministres,
MAHMOUD FAHMY EL-NOKRACHI.

Le Ministre des Travaux Publics,
ABDEL MEGUID IBRAHIM SALEH.

(Traduction)

LISTE

Ligne No.	Départ de	Terminus
(1) "EGYPTIAN GENERAL OMNIBUS COMPANY"		
1	Citadelle	Ateliers des Chemins de Fer (Boulac).
2	Midan El Sayeda Zeinab	Midan el Cheikh Said (Saptieh)
3	Midan El Sayeda Zeinab	El Darassa.
4	Midan El Salakhana ...	El Dokki.
5	Midan Bab El Hadid ...	Vieux-Caire.
6	Guizeh (via Kasr el Aini)	Midan Ibrahim Pacha puis Zamalek.
7	Guizeh (via Zamalek) ...	Midan Ibrahim Pacha puis Kasr el Aini.
8	Midan El Malika Farida	Choubrah.
9	Midan El Cheikh Said (Saptieh)	Midan El Sayeda Zeinab.
10	Midan El Malika Farida	Héliopolis.
11	Abbassieh	Midan Beit el Kadi.
12	Midan Bab el Hadid	Midan Beit el Kadi.
13	Midan El Sayeda Zeinab	El Dokki.
14	Midan El Khédive Ismail	Jardins de Koubbeh.
(2) "SOCIÉTÉ NATIONALE DES AUTOBUS"		
17	Ghamra	Bab el Wazir.
(3) "SOCIÉTÉ DES AUTOBUS DU CAIRE"		
15	Midan El Khédive Ismail	Choubrah.
16	Midan Bab el Hadid ...	Matarieh.
18	El Darassa	El Sayeda Néfissa.

(*) Le texte arabe de cette loi a été publié au "Journal Officiel" No. 43 en date du 15 mai 1947.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

EGYPTIAN ROAD CONSTRUCTION Cy., S.A.E.

Les Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire de l'Egyptian Road Construction Cy., S.A.E., ont eu lieu le Samedi 24 Mai 1947 au Siège de la Société, 40, avenue Fouad Ier, Alexandrie.

Les Assemblées étaient présidées par S.E. Mohamed Bey Hassan El Chami.

13515 Actions étaient représentées sur un total de 16000.

Après approbation des Comptes, le Conseil d'Administration informa l'Assemblée qu'il a été décidé de verser un dividende de 8% sur le Coupon, c.à.d. P.T. 32.- brut.

Faisant remarquer qu'aux années précédentes la Société a versé 10% au lieu de 8%, le président assura cependant les Actionnaires que, vu l'ampleur des entreprises en cours, il est très optimiste quant au dividende de l'année prochaine.

THE UPPER EGYPT HOTELS Cy., S.A.

La quarante deuxième Assemblée générale Ordinaire des actionnaires de la Société "The Upper Egypt Hotels Company, S.A." s'est tenue le 27 mai à 17 heures précises aux bureaux des Secrétaires, 27, rue Soliman pacha.

Scrutateurs: M.M. Athanassiades et Dabbah.
La séance était présidée par S.E. Tewfik Doss pacha, entouré de J. Barcilon Esq., J. H. Shaker, R. Cattau bey, W. Jackson Esq., L. Lefrère Esq., Mahmoud Khasseb bey, N. Tepeghios Esq., P. Tawil Esq.

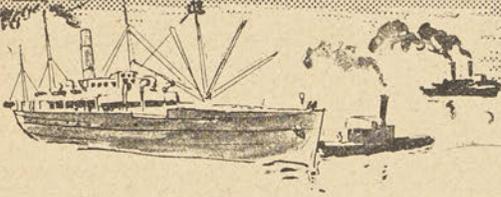
7.575 actions étaient présentes ou représentées.
S.E. Tewfik Doss pacha ouvrit la séance en lisant le rapport au conseil d'Administration.

Un dividende de 3 1/2% l'an moins la taxe pour l'année expirant le 31 mars 1947, soit L.E. 8.085 a été approuvé à l'unanimité.

M.M. J. H. Chaker et L. Lefrère, administrateurs sortants furent réélus à l'unanimité.

S.E. Tewfik Doss pacha clôtura la séance sur une note optimiste disant qu'il prévoyait de plus grands bénéfices pour l'exercice à venir.

Le mouvement maritime des ports égyptiens



FROM SEA

21/5/47 :

Stephen W. Kearny
Makiki
Br. Marshall
Vizeaya
Br. Ambassador
Nurani
Br. Hakim
Emp. Chub

FROM CANAL

21/5/47 :

Umatilla
Castalia
Cin Cumming
Emp. Asquith
Promé
Petroil

FROM SEA

22/5/47 :

Androniki
Denbigshire
Myrmedon
Polar Tank
Loredan
Fouadieh
Mount Rivelstoke
Steel Sientis
Railla
Queda
Alexandra
Benidorm
Sylvafield
Br. Guardsman
Ima
Athos
Dora C.
Sidi Infi
Trevanion
Port Fouad

FROM CANAL

22/5/47 :

Oackfield
Evinos
Kings and
Steel Designer
Cape Elizabeth
Brazza
De Pauw Victory
Star of Cairo
Theseus

FROM SEA

23/5/47 :

Worcestershire
Aksu
Papaniu
Memphis City
Choctaw Trail
Wave Premier
Shadwan
Wagon Box
Lea Cella
Pahang
Capitol Reef
Emp. Roach

FROM CANAL

23/5/47 :

Cape Friendship
Salamis
Annam

FROM SEA

24/5/47 :

Exchange
Fort Lacleche
Valendam
Bradford Island

Samphire
Graigddu
Orduna
Brynge
Sac. 9

FROM CANAL

24/5/47 :

Pampero
Mount Mansfield
Beau
Raimier
Hantington Hills
Ammia
Benares
Campeon

FROM SEA

25/5/47 :

Emp. Wye
Emp. Lifeguard
Fernmoor
Bergesund
Br. Bugier
Tunisien
Pocian Laut
Waipawa
Marina
Br. Ensign

FROM CANAL

25/5/47 :

Winthrop L. Marvin
C. of Bristol
Emp. Ortelan
Emp. Marshal
Fort Dauphin
Dorsetshire
Laurel Wood
Drager St. David
Snoke River

FROM SEA

26/5/47 :

Emp. Shelter
Oakfield
Fakeljell
Laommy Baldwin
Harold Dossett
Aia
Wolf Mountain
Alisa
Br. Honour
Fort Glenora
Cian Mackinlay
Runnymede Park

FROM CANAL

26/5/47 :

Hoegh Silverlight
Pechel Brown
Jervais
Lia Cella
Savorgnan di Braza
Tonghai
Campeche

FROM SEA

27/5/47 :

Boulogne-sur-Mer
Marsa Matrouh
Tripolitania
Emp. Peace Maker
Petroil
Camp Union
Cefu Y Brin

FROM CANAL

27/5/47 :

James Roy Willis
Andronaki
El Adem

Ocean Viscount
Croix de Lorraine
Velma
Matheran
Sam.ossie
Stirlingshire

PORT-SAID

MARCHANDISES ARRIVEES A L'IMPORTATION

Par le s.s. "Marine Flier" 18/5/47, de Bombay :

54 Drums Linseed Oil
3 C/s Rubber

de Karachi :

58 C/s Afghan Aprecut
7 C/s Foreign drugs

de Singapur :

10 C/s Soie Crepe Rubber

de Shanghai :

10 C/s Silk Yarn
2 C/s Silk Piece goods
35 B/s Tobacco Leaf

de Bombay :

5 C/s Carpets

Par le s.s. "City of Lyons", 19/5/47, de Colombo :

15 B/s Coir B. Fibre
36 Chests Tea
283 Pkgs. Tea

de Hongkong :

10 C/s New Clothing
1 Suit case Used Clothing

de Shanghai :

Par le s.s. "Ahmai", 24/5/47, de Shanghai :

6 C/s Piece goods Silk
180 B/s Tobacco
1 C/s Tea Sample

de Madras :

200 Bds. Tamarind
369 Bds. Careled Red Tamarind.

de Hongkong :

2 C/s Stem Ginger
100 B/s Cassia

Par le s.s. "Steel Dusinger", 23/5/47, de Bombay :

1 Crtn. Powder Milk
1 Cask Mordant Solution
1 Trunk Pers. Effects

Par le s.s. "Memphis City" 23/5/47, de New York :

1 Box Testors
1 C/s Calipers
1 Box Injectors

150 Bds. Black Tamarind

1 C/s Pressure Lamps
2 Ctes. Auto Repl. Parts
2 C/s Auto Hydraulic Jacks
6 C/s Type Writers
1 C/s Accessories for enlargers

1 C/ Abortory Equipment
2 C/s Hand Tools
1 Box Diesel Engine Cylinder liver

28 C/s Drillings Equipment
1 C/ Industrial Auto and laboratory equipment
1 C/ Drafting Supplies and Rubber Cement
1 C/ Drafting Material

Par le s.s. "Mount Mansfield", 24/5/47, de Singapur :

37 B/s Rattans
896 Pkgs. Tea

Par le s.s. "Denbigshire", 22/5/47, de Londres :

2 C/s Cycle Fittings
2 C/s Marine Engine
4 C/s Electric Motor Part.
1 C/ Gents Bicycles
2 Bdes Drums Electric Cable
1 C/s Electric Cable
2 C/s Cigarettes Paper
1 C/ Shuttles and Spare
1 C/ Temples Tongues
2 C/s Cycles
2 C/s Machine Vices
20 C/s Salted Pilchards
1 C/s Plate Glass
2 C/s Printed Matter
10 C/s Flavouirings for Aerated Water
6 C/s Colouring for aerated Water
3 C/s White Renovator
1 C/ Rubber Neels
2 C/s Cigarettes

ALEXANDRIE

LISTE DES BATEAUX EN PARTANCE D'ALEXANDRIE

Gènes, Marseille: Patris (Express Coy) 3 et 18/6.
Gènes: Libertà (Beys et Co.) 6/6.

Mer Rouge: Mary (Red Sea Navig.) 8/6.

Pirée, Gènes, Marseille: Aegean Star (Param. Voyou.) 17/6

Palestine, Liban: Delaware (Henry Beja), début/6

Amérique du Sud: Naboland (Scandinavian) début/6.

Amérique du Sud: Blue Ocean (Scandinavian) début/6.

Amérique du Sud: Holmia-land (Scandinavian), fin/6.

Amérique du Sud: Sameland (Scandinavian), juillet.

Port Sudan, Massawa: Empire Pattern (Contomichalos) 4/6.

Gènes, Marseille, U.S.A.: Mount Davies (American Eastern) 1/6.

Beyrouth, Istanbul, Boston, New York: Tekla (Middle East Shipping), 2/6.

Mer Rouge, Indes: Lakeside (Mitchell Cotts), 1/6.

Mer Rouge, Singapour, Shanghai: Nagara (Mitchell Cotts), début/6.

Pirée, Marseille: Cyrenia (Cottakis), 19/6.

Pirée, Marseille, Gènes: Corinthia (Cottakis), 12/6.

Beyrouth, Chypre: Cyrenia (Cottakis), 14/6.

Beyrouth, Chypre: Corinthia (Cottakis), 7/6.

Limassol, Beyrouth, Haifa: Marathon (Jean Angouras), 31/5.

Pirée, Naples, Marseille: Marathon (Jean Angouras), 5/5.

Lacarna, Beyrouth, Haifa: Cadlo (Sami Khouri), 3/6.

LA SEMAINE COTONNIÈRE

Les affaires avec les Filateurs Indiens continuent à être conclues sur un rythme important, et les exportations à destination de ce pays, durant les vingt premiers jours de mai furent d'environ 30.000 balles, dont 27.000 de Karnak.

D'autres pays: l'Italie, la Hollande, la Suisse, vinrent faire des achats de moindre importance, mais par contre l'acheteur officiel britannique se tint à l'écart de notre marché.

L'on nous signale qu'une première affaire de compensation a été conclue avec la Roumanie par le canal de Londres, et que d'autres affaires avec ce pays sont en voie d'être traitées. La Hongrie également, est sur le point de faire des achats assez importants d'Egyptien.

Nous n'avons reçu aucune nouvelle cette semaine concernant l'augmentation du quota d'importation aux Etats-Unis, mais généralement l'on croit que sur la proposition du "Tariff Commission" le Président ne saurait tarder à signer le décret d'augmentation de 23 millions de lbs., représentant environ 30.000 balles d'Egyptien. A ce propos, un correspondant de New-York nous communique qu'à la fin du mois d'avril 20.000 balles d'Egyptien étaient en douane aux Etats-Unis.

BOURSE DES CONTRATS.

Le Comité Consultatif du Coton se réunira au Caire le lundi 2 juin pour discuter de la réouverture éventuelle de la Bourse des Contrats, et il est à souhaiter qu'une décision favorable soit prise dans le plus bref délai.

La réouverture des "contrats" avec des prix minima du gouvernement garantira aux cultivateurs un prix raisonnable pour leurs récoltes, et procurera au commerçant une couverture indispensable pour la bonne marche de ses affaires. Le filateur étranger même, y trouvera avantage et pourra, par le canal des exportateurs, s'assurer ses besoins lointains.

L'offre et la demande étant mieux réglées que par le passé, et les frais de tenue étant payés par les "Repor.s", la récolte ne fera plus sentir son poids, les prix minima agissant comme soupape en cas de mouvement désordonné.

MARCHE DE DISPONIBLE ET DE FRANCO-STATION.

A) Disponible.

Notre marché de Disponible ne fut ouvert que quatre jours cette semaine, durant lesquels le volume des ventes atteignit 9.875 balles contre 14.549 la semaine précédente.

Les ventes par variétés se répartissent comme suit:

	Balles	La semaine précédente
LONGUES SOIES.		8.430
	Cette semaine	1.818
Karnak	6.464	217
Ménoufi	1.080	7.605
Giza 7	58	—
Maarad	3	3.565

COURTES SOIES.

	Balles	La semaine précédente
Ashmouni	2.125	2.240
Zagora	115	469
Mixte, Sékina, etc...	30	4.034
Total des ventes de la semaine	9.875	14.549

KARNAK.

La demande sur cette variété demeure bonne, et le volume des échanges se maintient à 1.600 balles environ de moyenne par jour.

Les classements de G—1/4 à G/FG furent très demandés et payés: le G — 1/4 Tall. 40,50, le GOOD Tall. 41,— le G + 1/4 Tall. 41,50 et le G/FG Tall. 42,25/50.

Quelques transactions en FG furent conclues à Tall. 44,25, tandis que le FG + 1/4 fut payé Tall. 45,25/50.

Les autres classements sont momentanément négligés.

MENOUI.

De nombreux achats en couverture d'affaires nouvelles firent encore hausser les cours de cette variété. Les classements de FG—1/4 et au-dessus se faisant extrêmement rares haussèrent de près de Tall. 1, tandis que tous les autres classements, quoique moins demandés ont profité également d'une légère amélioration dans les prix.

Le GOOD fut payé Tall. 40,50, le G/FG Tall. 43,50, le FG—1/4 Tall. 45, le FG Tall. 45,50 et le FG + 1/4 Tall. 46.

GIZA 7.

La demande sur cette variété est presque nulle. Quelques transactions en FG—1/4 furent conclues à Tall. 43.

ASHMOUNI.

D'assez nombreuses affaires furent conclues sur cette variété, principalement en GOOD et G/FG. Les prix payés demeurent inchangés, soit Tall. 39, pour le GOOD et Tall. 40,50 pour le G/FG.

B) Franco-Station.

Quelques affaires en franco-station nouvelle récolte furent conclues cette semaine en Ashmouni, Zagora et Karnak.

Le G/FG Ashmouni fut payé Tall. 39,50 et le G/FG Zagora Tall. 39, soit à Tall. 0,50 au dessus des prix de la semaine précédente.

Un bon intérêt pour le Karnak s'est également manifesté, et le prix de Tall. 43, a été enregistré pour le G/FG.

LES EXPORTATIONS.

Nos exportations ont totalisé durant la quinzaine écoulée, le chiffre de balles 34.722 de toutes variétés. Elles furent dirigées vers les suivants pays:

	Balles	
ANGLETERRE	7.132	(Ashmouni, Karnak, Ménoufi, Amoun).
INDES	8.933	(Ashmouni, Karnak, Ménoufi, Maarad, Giza 7, Malaki).
FRANCE	9.431	(Karnak, Ménoufi, Giza 7, Sakal, Ashmouni).
ITALIE	2.255	(Karnak, Giza 30, Malaki, Ashmouni, Zagora).
SUISSE	87	(Karnak).
ALLEMAGNE	75	(Karnak).
PORTUGAL	971	(Karnak).
ETATS-UNIS	2.318	(Karnak, Amoun).
SYRIE	2.250	(Karnak).
PALESTINE	8	(Karnak).
CHYPRE	100	(Mixte).
CHINE	952	(Ashmouni).
ARGENTINE	210	(Karnak).
TOTAL	34.722	(Karnak).

Du 1er septembre 1946 au 21 mai 1947, nos exportations ont totalisé 671.254 balles ou crs. 4.893.217 contre 328.502 balles ou crs. 2.398.236 pour la période correspondante de l'an dernier. Nous donnons ci-dessous les chiffres par pays de destination:

	1946/47	contre	Balles
ANGLETERRE	186.085	"	119.485
INDES	122.891	"	59.764
AUSTRALIE	8.141	"	2.865
ALLEMAGNE	6.600	"	—
BELGIQUE	11.841	"	4.441
CANADA	700	"	100
TCHÉCOSLOVAQUIE	35.000	"	3.837
CHINE	9.328	"	4.625
DANEMARK	2.201	"	1.253
ESPAGNE	9.006	"	—
FRANCE	68.917	"	29.349
GRECE	4.292	"	4.865
HOLLANDE	2.979	"	33
HONGRIE	1.907	"	—
ITALIE	111.235	"	39.507
PALESTINE	3.228	"	2.594
POLOGNE	1.667	"	2.265
PORTUGAL	2.423	"	1.505
SUEDE	1.973	"	1.312
SUISSE	19.883	"	16.149
SYRIE-LIBAN	3.047	"	4.249
U.S.A.	52.429	"	29.176
DIVERS	5.480	"	1.128
TOTAL	671.254	"	328.502

CES DAMES DE LA CORBEILLE

par CANDIDE

... qui vous révèle, ce qui se passe dans les coulisses.

A L'OMBRE DES CREDITS STERLING

Ce n'est pas une vaine métaphore que de déclarer que notre marché vit pour le moment à l'ombre des crédits sterling. Tous nos capitalistes et par ricochet nos spéculateurs s'hypnotisent sur ce problème pour en tirer des directives...

Avouons pour notre part que nous ne nous attendons pas à des développements sensationnels ni le 15 juillet ni les jours suivants. Nous croyons qu'en fin de compte on s'inspirera de la solution préconisée par l'un des Egyptiens les plus éminents en matière de finance comme de politique et qui est à la tête d'un grand établissement de crédit.

Voici cette solution: ne pas demander à l'Angleterre de prendre des engagements définitifs en ce moment où elle ne voit pas encore très clair dans sa situation, où, honnêtement, elle ne saurait promettre ce qu'elle n'est pas sûre de pouvoir tenir... Remettre le règlement de compte à deux ou trois ans. Se contenter d'ici là de l'appoint de dollars nécessaire à la remise en bon état et en bonne marche de l'économie égyptienne. L'Angleterre ne saurait se refuser à envisager un arrangement de ce genre. Et comme le temps est galant homme, ainsi que le disent les Italiens, d'ici là bien des mauvaises humeurs pourront se dissiper, ce qui ne manquera pas de faciliter les choses.

Sage suggestion, très sage suggestion, car si l'on y réfléchit bien, les intérêts des deux pays sont complémentaires, ce qui n'est pas le cas quand il s'agit d'autres créanciers de l'Angleterre dont certains gens ici veulent prétendre que la situation est analogue à celle de l'Egypte. Pourquoi celle-ci irait-elle pleurnicher après des dollars quand elle peut faire en sterlings ses achats essentiels dans la zone sterling?

En ce domaine, les chiffres sont plus convaincants que les paroles. Jetons un coup d'oeil sur la balance commerciale de 1946. Nous y voyons que l'Egypte a reçu de l'Empire Britannique pour 35 millions et demi de livres soit les 43 0/0 du montant total de ses importations et qu'elle y a expédié pour 26.000.000 livres, soit les 43 0/0 de ses exportations. Et ces montants n'incluent pas les autres pays liés à la livre sterling!

UN EXEMPLE SIGNIFICATIF

C'est celui du Brésil qui est comme l'Egypte, pratiquement un pays de monoculture. La seule différence est qu'il produit du café au lieu de coton.

Un beau jour le Brésil rêva de se joindre au bloc dollar, et il alla jusqu'à rayer la livre sterling du tableau des changes officiels.

Les résultats ne se firent pas attendre bien longtemps.

Certes, ils ne furent pas très agréables pour la zone sterling qui, qu'on nous pardonne cette image hardie, — dut se serrer la ceinture en fait de café. Mais ils furent désastreux pour le Brésil qui finit par jeter du café à la mer.

SOCIETE EN VEILLEUSE

Société en veilleuse... et même en vieilleses pourraient dire de mauvais plaisants.

Il s'agit de la National Plastics autour de laquelle on fit tant de bruit l'année dernière et que certains voyaient déjà — au moins dans leur imagination — jeter des étincelles.

Il n'est pas sans mélancolie de constater où elle en est aujourd'hui...

Oh! ce n'est pas qu'elle ne soit qu'un mirage, loin de là. La société a des usines magnifiques, elle a également des machines de tout premier ordre et toute neuves, elle a un personnel au grand complet y — compris des techniciens remarquables et fort bien payés.

— Mais alors, direz-vous?...

Meis elle manque de matières premières pour se mettre en route. Le "maiden" chargement n'est guère attendu avant le mois de janvier de l'année prochaine, venant d'Amérique.

Entre temps, elle se contente modestement de fabriquer des vieilleses. Société en vieilleses, voyez-vous bien, en même temps qu'en veilleuse. Plaignons-la de tout coeur. Ses éminents dirigeants ne méritaient pas un pareil sort.

SINCERES FELICITATIONS

Les journalistes ne sont pas d'aussi méchants garçons que l'on est porté à le croire. Bien qu'il soit évidemment plus sensationnel de rendre compte d'assemblées générales où il y a eu des histoires, nous ne nous réjouissons pas moins de rendre compte le cas échéant d'une réunion qui révèle par son atmosphère souriante l'excellente santé d'une de nos Dames...

Tel est le cas des "National Metal Industries" dont la deuxième assemblée générale s'est tenue le 22 mai sous la présidence de Sir Hassan Sadek pacha. Il s'agissait de rendre définitive les résolutions provisoires votées en première assemblée concernant l'augmentation du capital de L.E. 50.000 à 300.000 par la création de 125.000 actions de L.E. à répartir proportionnellement. 36.710 actions étaient présentées ou représentées.

Il n'y eut pas le moindre petit incident. Le président et l'administrateur délégué, M. Gustave Bauerlé, qui est en somme l'animateur de cette société, répondirent à toutes les questions posées avec autant de franchise que de compétence. On se rendait aisément compte qu'il s'agissait d'une entreprise dirigée par des spécialistes avertis et qui a déjà, d'ailleurs, obtenu des résultats qui sont un gage pour l'avenir. C'est donc sous le signe de la bonne humeur que fut votée à l'unanimité l'augmentation du capital.

LES TRAMS D'ALEXANDRIE

L'émotion qu'avait causée le problème des Trams d'Alexandrie s'est calmée.

On se souvient du dilemme qui se posait pour les actionnaires... ou qui du moins semblait se poser avec acuité: Estampillage officiel belge ou pas d'estampillage?

Il semble bien, toute réflexion faite, qu'il s'agissait d'un simple malentendu au sujet du transfert du siège de la Société à Alexandrie qui s'était produit pendant la guerre. Certains croyaient qu'il n'y avait eu là qu'une mesure provisoire prise d'urgence en raison de l'invasion de la Belgique par les Allemands.

Or c'est bel et bien à titre définitif que ce transfert a eu lieu, confirmé qu'il a été par les décisions de deux Assemblées Générales, agissant dans la limite des pouvoirs conférés par la loi belge elle-même. Ces deux assemblées furent tenues à Alexandrie les 7 et 28 mars 1946.

C'est donc dire que si un bien improbable conflit surgissait à propos de ces titres les Comités de la Bourse des Valeurs, tant à Alexandrie qu'au Caire ne pourraient qu'adopter une attitude de neutralité.

En fait, les deux Comités ont déjà adopté cette attitude puisqu'ils laissent pleine liberté de traiter les titres, estampillés ou non, selon la volonté de l'acheteur et du vendeur.

Il nous revient d'ailleurs que nombre d'acheteurs ne voyent aucune utilité à procéder à cet estampillage quelque peu onéreux et ennuyeux, ce qui est parfaitement logique de leur part puisqu'en somme le seul but pratique de cette mesure n'était qu'un recensement permettant éventuellement la libre circulation de ces titres en Belgique.

Or, nul n'ignore qu'il y a interdiction d'exporter les capitaux hors de la zone sterling pour le moment... et bientôt peut-être hors d'Egypte. D'autre part la Société n'est même plus abonnée à la Bourse de Bruxelles, c'est à dire que ses titres ne peuvent même plus y être vendus.

Donc, en vérité, à quoi bon l'estampillage!...



CHRONIQUE DE LA BOURSE DES VALEURS

Les causes techniques de la hausse

LE rapatriement de capitaux très importants, l'incertitude au sujet de la position de la livre égyptienne après le 15 juillet, les difficultés économiques mondiales qui sont loin de disparaître, le problème des crédits sterling qui n'est pas encore résolu sont les principaux facteurs qui ont produit la hausse boursière et qui la maintiennent.

Pas de dévaluation de la livre égyptienne

IL nous faut dire que nous ne craignons nullement une dévaluation monétaire, en ce sens que la livre égyptienne vaudra en dollars moins que le cours fixé actuellement ou en sterling moins de P.T. 97,5. Car, le gouvernement est décidé, après le 15 juillet à maintenir les importations dans les limites des exportations. Ainsi, si nous exportons pour 50 millions de livres, les importations seront réduites à ce chiffre. Et tant que cette politique sera suivie, une dévaluation monétaire demeurera fort improbable.

D'ailleurs, le fait que l'Emprunt National qui est payable en livres égyptiennes demeure bien au dessus du pair, prouve que les capitalistes ne croient pas non plus à une dévaluation monétaire, autrement, ils auraient liquidé les fonds d'Etat pour acheter des valeurs foncières, industrielles ou autres ayant une valeur intrinsèque non monétaire.

Ceux qui répandent les bruits d'une baisse dans la valeur de notre monnaie sont des spéculateurs en Bourse pour qui toutes les méthodes sont bonnes.

Le choix des titres

CECI ne veut point dire que nous nous attendons à une baisse sur le marché des valeurs. La hausse a été causée et continuera de l'être par des facteurs intrinsèques dont le principal est la pénurie de marchandises à l'étranger et le fait que le gouvernement compte rationner les importations de façon à équilibrer parfaitement la balance des paiements. Si les importations sont réduites, comme tout porte à le croire, il va de soi que l'industrie et l'agriculture locales produiront plus et vendront plus. Et cela se traduira par des bénéfices accrus dont profitera l'actionnaire.

C'est sur ce facteur constructif et non sur une baisse monétaire (facteur destructif) que la Bourse doit tabler.

Après une période de consolidation, le marché est reparti de l'avant. Déjà les optimistes voient les prix de 1945. Nous ne le croyons pas. Car l'on avait alors exagéré et nous estimons que toute exagération est néfaste à l'économie égyptienne. Toute exagération porte en elle les germes d'une réaction non moins exagérée. C'est pourquoi tant que nous nous maintiendrons dans de saines limites, tout ira bien.

D'ailleurs, aujourd'hui le capitaliste se doit de choisir et non pas de se jeter à l'aveuglette — comme il le faisait en 1945 — sur tous les titres. Le tableau compte de bons et de mauvais titres. Les bons sont excellents. Et les mauvais franchement mauvais.

Il n'est pas dans notre intention de donner des listes des bons et des mauvais titres. Un coup d'œil aux bilans, avant d'effectuer des achats, renseignera mieux que toutes les indications que nous pourrions donner dans cette chronique et que de nombreux lecteurs nous prient de donner.

Nous disions il y a quelque temps qu'à notre avis la Viticole avait une marge de hausse. Notre pronostic s'est matérialisé.

Bonne tendance de l'Aboukir

UN titre qui nous paraît devoir encore hausser est l'Aboukir. Cette société possède des terrains considérables figurant au bilan à un prix bien inférieur à leur valeur intrinsèque. Elle est sagement gérée. Au cours actuel, son rendement est de 4 1/2 pour cent net, ce qui est excellent pour une valeur agricole. Elle possède des réserves substantielles et le prochain bilan, après la distribution d'un dividende de 2/6 montrera un important report à nouveau. Il est possible que nous soyons dans les environs de trois livres avant longtemps.

Le Delta Land va de l'avant

AU cours de la semaine sous revue, la Delta Land non seulement regagna le coupon de P.T. 13 brut, détaché, mais alla bien plus loin. Il semble que les ventes des terrains soient cette année bien plus importantes que l'an dernier. D'autre part, la Société a commencé le lotisse-

ment d'un autre domaine qui déjà se vend à des prix rémunérateurs. Enfin, il semble certain que d'ici peu, l'électrification du chemin de fer de Hérouan deviendra un fait accompli. Tout ceci est fort prometteur.

Filature Misr et Filature Nationale

POUR les raisons que nous avons souvent mentionnées et qu'il serait fastidieux de répéter les filatures, surtout les grandes filatures, ont poursuivi leur marche en avant. La Filature Misr a touché les 22 livres, prix qu'elle n'avait pas connu depuis fort longtemps. La Filature Nationale a également doublé le cap des 23 livres. Nous croyons que la différence entre les deux prix ira en se resserrant et que les deux Filatures finiront par valoir le même prix. Il ne faut pas oublier que la Filature Misr valait plus que la Nationale il y a quelque temps.

Bomonti

LA Bomonti qui depuis le départ des téoupes britanniques était relativement délaissée à un regain de faveur. Cela n'est point étonnant car tout porte à croire que les importations de bière seront rationnées ou même interdites ce qui permettra à l'industrie locale de la bière de regagner sa prospérité du temps de guerre. D'ailleurs, la différence de prix entre la bière locale et la bière importée est en lui-même un facteur important dont profite la Bomonti.

Financière et Industrielle

LA Financière et Industrielle est de nouveau recherchée. L'assemblée générale ne se tiendra qu'en septembre, mais d'ores et déjà nous pouvons dire que quoique les résultats soient meilleurs que ceux de l'an dernier, le Conseil proposera un coupon égal à celui de 1946, préférant ne pas sacrifier l'avenir.

Ginners

UNE industrie qui ira en se développant est celle de l'égrenage qui n'a pas encore été aussi fortement touchée par la hausse que d'autres titres. Pour la Ginners, nous croyons savoir que les dirigeants ont obtenu les crédits en dollars nécessaires à l'achat des machines de l'usine

d'huile qu'ils se proposent de monter dans les environs du Caire. Mais si les machines ont été commandées, elles sont loin d'être arrivées, moins encore montées. Tout cela demandera du temps. Et à notre sens il faudra un an ou même 18 mois avant que la production ne commence.

Cependant, dans un avenir assez lointain, le titre est susceptible de réserver d'agréables surprises.

La tendance du marché

LA tendance boursière continue d'être excellente. Cependant, il serait prudent de ne pas exagérer pour éviter des déboires. Car répétons-le nous ne croyons pas à une baisse de la valeur de la livre égyptienne sur le marché international, si le gouvernement poursuit la politique qu'il s'est assignée et qui est la bonne, en manière monétaire.

L'échéancier

10-6-47 Ass. Gén. Ord. Anglo-Américain Nile Cy (à 6 h. No. 47, Rue Malika Farida)

12-6-47 Ass. Gén. Extraordinaire (2ème convocation) Astra & Halles Centrales (ord. du jour: réduction du Capital).

COUPONS DETACHES :

le 27-5-47 Delta Land Cy au porteur: P.T. 11,44 net.

le 27-5-47 Banque Mosséri S.A.E. P.T. 55 net.

DEMANDEZ A VOTRE PHARMACIEN les produits KIRBY
(FABRIQUÉS EN GRANDE-BRETAGNE)

COMPRIMÉS KASPIR
REMEDE RADICAL CONTRE LES NEURALGIÉS
N'AFFECTE PAS LE COEUR
PRIX AU PUBLIC P.T. 5.-LES 20

LES BOURSES ETRANGERES

Les valeurs égyptiennes

A la Bourse de Londres

Clôture du 29 mai

Acheteurs et vendeurs respectivement:	(Pref.): Sh. 105/- — 115/-
Sudan Plantations Syndicate:	Egyptian Markets: Sh. 9/6 — 11/-
Sh. 48/3 — 48/9.	Egyptian Salt and Soda: Sh. 53/9 — 58/9
Greek 5 o/o Loan 1914: £ 10 — 12	Egyptian Delta Land: Sh. 65/- — 75/-
Greek 7 1/2 o/o 1924 (Refugee)	New Egyptian Company: Sh. 27/- — 29/-
£ 18 — 19	Abukir Company: Sh. 33/- — 35/-
National Bank of Egypt: £ 43 3/4 — 44 1/4.	Anglo-Egyptian Oilfields "B": Sh. 71/3 — 73/9
Egyptian Delta Light Rail.	

A la Bourse de Paris

Clôture du 29 mai

	Francs		Francs
Crédit Foncier (Act.)	10,800	Cairo-Heliopolis (P.F.)	28,700
Crédit Foncier (P.F.)	24,000	Suez Canal 5 o/o	17,000
National Bank of Egypt (Action)	17,900	Suez Canal 3 o/o	17,400
Land Bank (Action)	4,300	Sucreries d'Eg. (Act.)	4,100
Land Bank (P.F.)	36,850	Sucreres d'Eg. (P.F.)	—
Cairo-Heliopolis (Action)	11,700	Banque Ottomane	4,190

Cours des Métaux

Prix du 29 mai

A LONDRES		Plomb:	
(prix officiel par tonne)		New-York disponible ... 15	
Etain	437	St. Louis disponible ... 11.65	
Aluminium	80	Zinc:	
Cuivre	137	St. Louis disponible	10 1/2
Plomb Anglais	91.10	Argent:	
Plomb Etranger	90	En barres	70 3/4
Zinc Anglais	70	Platine:	
Zinc Etranger	70	Disponible	63
Ponte	171.9	Aluminium:	
		New-York disponible	15
		Fer Blanc:	
		FOB New-York	5.75
		Fonte:	
		Pennsylvanie	37.67
		Buffalo	31.50
		Nickel:	
		Electro 99.9 disponible	35

A NEW-YORK

Cuivre:	
Elect. Connect. Valley dis.	23
Etain:	
Détroit New-York pro.	80
30 jours	80
90 jours	80

QUEL EST LE ROLE DE LA BANQUE INTERNATIONALE?

(suite de la page 12)

Certains petits pays ont payé tous les versements primitivement exigibles en argent liquide, tandis que les Etats-Unis, le Canada et le Royaume-Uni se trouvent parmi les pays qui ont suivi le système approuvé en novembre 1946.

C'est ainsi qu'au 31 décembre 1946, la Banque Internationale détenait 83.231.000 dollars en argent liquide dans différentes banques, ainsi que des Bons du Trésor américain pour une valeur de 147.316.000 dollars payant un intérêt de 7/8 pour cent et en plus des effets payables à vue pour une valeur totale de 538.503.000 dollars. Avant la fin de 1947, la Banque Internationale doit également recevoir d'autres quantités soit en argent liquide soit en effets payables à vue, ce qui couvrira le total indiqué de 797.529.000 dollars.

Après ces versements, les nations membres seront encore redevables envers la Banque Internationale d'une somme de six milliards de dollars, mais il est peu probable qu'il soit nécessaire de la faire verser.

LA POLOGNE

la plus grosse productrice de charbon en Europe

LA POLOGNE sera cette année la plus grosse productrice de charbon en Europe. Mais la moitié de cette production est destinée à l'U.R.S.S.

Le gouvernement polonais se propose en effet d'atteindre pour 1947 le chiffre-record de 60 Millions de tonnes et il pense être en droit d'espérer que cet objectif sera atteint car déjà, à la fin Février les mineurs polonais avaient dépassé de deux millions de tonnes la production pour les mois correspondants en 1946, année au cours de laquelle la production s'est élevée à 46 millions de tonnes.

Le gouvernement de Varsovie se propose d'affecter 25 millions de tonnes à l'exportation vers les pays d'Europe les moins favorisés. Le charbon forme en effet la base de l'économie nationale polonaise, depuis l'acquisition par ce pays des anciens territoires allemands situés à l'est de la fameuse ligne Oder-Neisse? Et c'est par la vente de son surplus de houille aux autres nations européennes que la Pologne pourra obtenir la plus grande partie du matériel qui lui est indispensable pour sa reconstruction. De plus les Polonais pensent que leurs chances de conserver les territoires nouvellement acquis seront plus grandes s'ils peuvent prouver qu'ils sont en mesure de tirer le maximum de leurs nouvelles richesses.

Pourtant les Polonais doivent payer cher le privilège de disposer d'un aussi grand revenu si peu de temps après la fin de la guerre, et ceci en vertu d'un accord sur les réparations conclues avec l'U.R.S.S.

LES REPARATIONS PRELEVEES PAR L'URSS

Aux termes des accords de Potsdam, l'U.R.S.S. se vit attribuer le droit de s'approprier toutes les usines installées en Pologne par les Allemands, au titre de réparations. La Russie profita largement de cet accord et "déménagea" vers ses territoires les usines de ciment, tout aussi bien que les fabriques de bière, les docks comme les grues. De plus elle avait le droit de s'emparer de l'équipement minier, droit dont elle usa largement.

Quelque peu ému du rythme auquel s'effectuaient les prélèvements de matériel, et réalisant que s'il était maintenu la Pologne ne disposerait plus de grand chose pour exploiter les mines nouvellement acquises, le gouvernement de Varsovie conclut voici un an, avec Moscou un accord par lequel les Russes s'engageaient à ne plus "récupérer" de matériel minier, moyennant quoi la Pologne leur fournirait du charbon à un prix relativement bas.

ACCORD SECRET

Ce prix a été gardé secret. Il n'en est pas de même en ce qui concerne les quantités de charbon livrées et déjà l'on sait que pour 1946 le tonnage total se montait à 8 millions de tonnes et qu'il doit atteindre treize millions de tonnes pour chacune des années suivantes, et cependant tout le temps que les Alliés occuperont l'Allemagne.

La Pologne a de plus conclu un accord commercial avec l'U.R.S.S. par lequel elle s'engage à livrer à ce pays du charbon à un prix normal. On ne sait encore quelles sont les quantités sur lesquelles porte ce deuxième accord. Sans aucun doute elles doivent être assez importantes et l'on peut bien affirmer sans risque de commettre une grosse erreur que le total des exportations de charbon polonais vers la Russie dépassera certainement le total des exportations polonaises de charbon vers les autres pays d'Europe.

(INS)

MARCHÉS DE GROS

(Cotations et stocks)

DU 21 AU 28 MAI 1947

Marchés	Produits	Prix P.T. par ardeb	Vendu Ardebs	Stocks dans les Chounas (en ardebs)			
ROD EL FARAG	Lentilles Ent. Zaw.	430	100	Blé	59834	Lupins	10
	Fèves Ent. Zaw.	405	150	Fèves	2491	Sésames	1443
	Helba Moyen	485	50	Lentilles	3342	Arachides	1512
	Helba Zaw.	490	30	Orge	3191	Riz Glacé	20
				Mais N el Gam	1675	Riz Non Décort.	572
				Mais Oweiga	1484		
ATAR EL NABI				Blé	52455	Helba	840
				Fèves	2830	Lupins	197
	Tibn Bl. Comm. Moy.	48		Lentilles	397	Bersim	110
				Orge	3170	Sésames	1424
				Mais N el Gam	2406	Tibn	2084
				Mais Oweiga	4129		
ALEXANDRIE	Fèves Ent. Zaw.	405	90	Fèves	5042	Helba	370
	Fèves Min. Zaw.	460	18	Lentilles	672	Lupins	247
	Mais Sh. Mebrouma	235	30	Orge	14348	Sésames	359
				Mais N el Gam	322	Riz Non Décort.	52169
			Mais Oweiga	12	Riz Glacé	47919	
ROSETTE	Riz Glacé en Sac (80 okes No. 1)	306.5 - 309.5	—		Usines de Décort.		
	Riz Blanchi au G (Ardebs 200)	613 - 619	—	Riz Non Décort. Riz Glacé	11885 980		

Nouvelles Sociétés

En commandite simple

Raison sociale: O.J. Gattis & Co.

Associés: Oreste J. Gattis et un commanditaire.

Capital: L.E. 3500.

Objet: la continuation de l'exploitation de la Pharmacie de feu Jean Gattis, sise à Suez et connue sous la dénomination "The Gattis Pharmacy"

Signature et gérance: Oreste J. Gattis seul.

Date et durée: cinq ans à partir du 1er Mars 1947.

Siège: Suez, rue Ismail pacha.



Raison sociale: Amedeo Lombardo & Co.

Associés: Amedeo Lombardo et trois commanditaires.

Capital: L.E. 1000.

Objet: le commerce du lait et de ses dérivés, exploitation de laiterie, crèmerie, glacerie, pâtisserie, etc.

Signature et gérance: Amedeo Lombardo, seul.

Date et durée: un an à partir du 1er Mai 1947.

Siège: Alexandrie.

En nom collectif

Raison sociale: "The Memphis Transport Co."

Associés: Georges Kampouris, Stephanos Vezyrakis et Elie Hasson.

Capital: L.E. 3000.

Objet: 1) le transport de marchandises par camion, par voie fluviale, par chemin de fer ou autrement. 2) l'exploitation d'un garage et 3) l'achat, la remise en état et la vente de camions, voitures et autres machines.

Signature et gérance: les trois associés séparément.

Date et durée: trois exercices annuels le 1er à partir du 1er Mars 1947 et les deux autres à partir du 1er Janvier 1947.

Siège: Alexandrie.

Raison sociale: P.N. Nicoulacos & Fils.

Associés: Panayotti N. Nicoulacos, Ptolémée P. Nicoulacos et Nicolas P. Nicoulacos.

Objet: Courtages et commissions sur cotons et graines.

Signature et gérance: les trois associés séparément.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Avril 1947.

Siège: Alexandrie, 5 Place Saad Zaghloul.



Raison sociale: Victor M. Arwas & Co.

Associés: Victor M. Arwas, Anna Mamlouk, Edgard Ka-

nah et Michel Antoine Mamlouk.

Capital: L.E. 15.686, 240 mm. **Objet:** l'exploitation du cinéma "Fouad Ier" comme salle de cinéma, de théâtre ou d'autres spectacles.

Signature et gérance: Victor M. Arwas seul.

Date et durée: dix ans à partir du 21 Février 1947.

Siège: Alexandrie, 13 rue Fouad Ier.



Raison sociale: Jean Simatos & Co.

Associés: Michel Voyazis, Jean Simatos et André Constantinos.

Objet: l'élaboration de plans et projets d'architecture, l'entreprise et exécution des travaux de construction et le commerce, l'exploitation comprenant trois sections distinctes, savoir: "Section Architecture", "Section Entreprises" et "Section Commerce", cette dernière devant être créée ultérieurement.

Signature et gérance: les trois associés conjointement

Date et durée: un an et demi à partir du 1er Juillet 1946

Siège: Alexandrie, 3 Place Mohamed Aly.



Raison sociale: Raccah et Kalman.

Associés: Elia Raccah et Michel Kalman.

Capital: L.E. 3000.

Objet: le commerce des livres anciens et rares.

Signature et gérance: les deux associés séparément.

Date et durée: trois ans à partir du 1er Avril 1947.

Siège: le Caire, 27 rue Soliman pacha.



Raison sociale: V. Gamsaragan et Co.

Associés: V. A. Gamsaragan, F. Y. Kutchukian et A. H. Kutchukian.

Capital: L.E. 15.000

Objet: le commerce d'articles de ménage et de nouveautés en général et notamment l'exploitation du magasin dénommé "A.B.C. Stores".

Signature et gérance: les 3 associés conjointement ou séparément.

Date et durée: cinq ans.

NATIONAL BANK OF EGYPT

SERVICE D'EMISSION DE BILLETS DE BANQUE

	L.E.
Or	6.375.874
Titres et "Treasury Bills" des Gouvernements Egyptien et Britannique	133.624.126
	140.000.000

	L.E.
Billets émis	140.000.000
	L.E. 140.000.000

SERVICE DE BANQUE

	L.E.
Titres d'Etat et Titres garantis par le Gouvernement Egyptien	174.355.076
Titres Divers	446.933
Avances sur Marchandises	1.933.446
Avances sur Titres	464.719
Effets Escomptés	359.475
Immeubles	75.000
Placements à courtes échéances	15.186.600
Comptes Banques	16.199.913
Comptes Divers	6.460.166
Encaisse :	L.E.
Billets de la N.B.E.	6.304.274
Autres Billets & Espèces	187.987
	6.492.261
	L.E. 223.025.376

Capital (300.000 Actions de £10 chacune, entièrement libérées)	2.925.000
Fonds de Réserve :	
Réserve Statutaire	1.462.500
Fonds de Prévoyance	1.472.500
Comptes-Courants, Dépôts et autres	83.537.694
Gouvernement Egyptien	87.523.177
Gouvernement du Soudan	830.307
Chèques à Effets à payer	398.739
Chèques et Effets à payer	398.739
Comptes Banque	36.643.579
Comptes Divers	8.241.880
	L.E. 223.025.376